

SEPTEMBRE 2025 - N° 82

DEPENDANCES

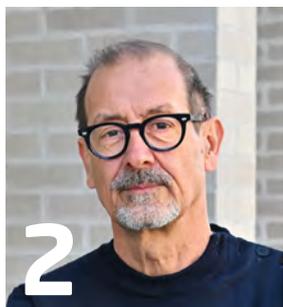
Rôle de la recherche

Revue éditée par Addiction Suisse et le GREA



SOMMAIRE

« RÔLE DE LA RECHERCHE »



ÉDITORIAL

Frank Zobel



LA RECHERCHE SUR LES ADDICTIONS DANS LES ONGS: AU CARREFOUR DES SAVOIRS, DES PRATIQUES ET DES POLITIQUES

Marina Delgrande Jordan et Hervé Kuendig

6

ÊTRE UNE CHERCHEUSE INTÉGRÉE DANS UNE INSTITUTION ACTIVE SUR LE TERRAIN: UNE POSITION CLÉ ENTRE DIFFÉRENTS ACTEURS

Jennifer Hasselgård-Rowe et Thomas Herquel

10

INTERVIEW

Jean-Félix Savary par Frank Zobel



L'ÉVALUATION: DEMANDER, RÉALISER ET ÊTRE ÉVALUÉ

Sanda Samitca

18

INTERVIEW

ADDICTIONS: QU'AVONS-NOUS APPRISES?

Gerhard Gmel par Frank Zobel

22

DE L'IMPORTANCE DE COPRODUIRE LES CONNAISSANCES: LA PARTICIPATION DES PERSONNES CONCERNÉES À LA RECHERCHE DANS LE CHAMP DES ADDICTIONS

Nicolas Charpentier et Sandro Cattacin



INTERVIEW

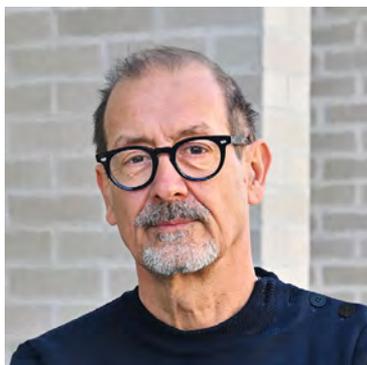
*Felix Gutzwiller par Jonathan
Chavanne et Marina Delgrande*



« LA DROGUE » COMME SCIENCE MORALE ET POLITIQUE?

Fabrice Olivet

ÉDITORIAL



La recherche scientifique traverse tout le champ des addictions. Dans le domaine de la santé, les neurosciences et la recherche clinique participent à la compréhension des mécanismes d'addiction et à la mise au point de nouveaux traitements et dispositifs de prise en charge. La recherche en santé publique tente de suivre et comprendre le développement et la diffusion des comportements en matière de santé, ainsi que leurs déterminants et conséquences. Elle s'intéresse aussi aux effets des interventions préventives et des politiques de santé. Dans le domaine social, les sciences sociales étudient les rapports sociaux, notamment les inégalités sociales, qui traversent nos sociétés et s'interrogent sur les effets des politiques sociales. La recherche en travail social étudie quant à elle les besoins des populations en situation de vulnérabilité et l'effet des interventions qui permettent d'y répondre. Dans le domaine de la sécurité – qui ne concerne pas que les « stupéfiants » mais aussi les violences et accidents liés à l'alcool ou les offres illégales de jeux de hasard et d'argent – les sciences forensiques produisent des outils et techniques pour soutenir le travail d'enquête de la police. La criminologie, et parfois le droit pénal, étudient de leur côté l'origine

et la diffusion des comportements criminels ou déviants, mais aussi les moyens de les réduire ou de les encadrer. La liste ne s'arrête pas là... il y en a pour tous les goûts.

La recherche est le plus souvent organisée par domaines et disciplines qui communiquent peu ou pas du tout entre eux. On est très loin de l'intersectorialité et de l'interdisciplinarité que beaucoup appellent de leurs vœux. Un autre point commun est que les professionnel-le-s de terrain (soignant-e-s, travailleur-euse-s sociaux-ales, policier-ère-s) se méfient encore souvent, pour de bonnes et parfois moins bonnes raisons, de ceux et de celles qui viennent étudier leurs pratiques de travail et les problématiques qu'ils-elles adressent. Comment y remédier ?

On pourra trouver dans ce numéro plusieurs pistes : intégrer la recherche directement dans l'institution ou construire les études avec les professionnel-le-s de terrain et les populations concernées. Ces co-constructions se concrétiseront peut-être ces prochaines années. En attendant, la rencontre entre professionnel-le-s et chercheur-euse-s peut aussi s'appuyer sur des principes éthiques communs : respect de l'autonomie, bienfaisance, non

nuisance et justice. Aux un-e-s, ces principes rappellent que l'autonomie des bénéficiaires ne doit pas empêcher de s'assurer, sur la base de connaissances scientifiques, que l'on contribue positivement à leurs conditions de vie et que, même avec les meilleures intentions du monde, on ne leur inflige pas de dommages. Aux autres, ils rappellent les obligations en matière de respect de l'autonomie mais aussi celles de ne pas renforcer ou maintenir les inégalités sociales et de santé mais de contribuer à les réduire.

À l'heure de la montée des néofascismes et de la mainmise des géants du numérique sur la production et la diffusion de « connaissances », ces principes éthiques peuvent aussi faire office de rempart. Au lieu de se servir d'une IA pour générer des idées sans en maîtriser les fondements, mieux vaut peut-être s'asseoir ensemble, penser aux principes et objectifs que l'on partage et définir les questionnements qu'il faut explorer. C'est déjà un acte de résistance.

Frank Zobel

LA RECHERCHE SUR LES ADDICTIONS DANS LES ONGS: AU CARREFOUR DES SAVOIRS, DES PRATIQUES ET DES POLITIQUES

Marina Delgrande Jordan (Addiction Suisse) et Hervé Kuendig (GREA)

Le paysage suisse des acteurs de la recherche non clinique sur les addictions compte plusieurs organisations non gouvernementales (ONGs). Pour elles, les activités de recherche ne sont pas seulement une finalité en soi, mais également un outil au service des missions plus larges qu'elles se sont données et dans la quête de réponses spécifiques et pondérées aux besoins du terrain face à des problématiques en constante évolution. À travers les exemples de la fondation Addiction Suisse et du Groupement Romand d'Études des Addictions (GREA), les auteur·e·s relatent les spécificités de la recherche en ONG ainsi que les défis qu'elle doit relever (résumé).

En Suisse, le paysage varié des acteurs de la recherche non clinique dédiée aux addictions et problématiques associées comprend les institutions de formation et de recherche (p. ex. : université, haute école spécialisée), des institutions privées (bureau de recherche et d'évaluation, institut de recherche, ONG) ainsi que d'autres institutions (p.ex. la Centrale nationale de coordination des addictions Info-drog). Chaque type d'acteur a ses propres spécificités en termes de modalités de financement, de proximité avec le terrain et de degré d'engagement en lien aux problématiques d'addictions, entre autres. Les organisations non gouvernementales (ONGs) ont les leurs et c'est ce que nous développons dans cet article, à l'exemple de la fondation Addiction Suisse et du Groupement Romand d'Études des Addictions (GREA).

LES SECTEURS RECHERCHE D'ADDICTION SUISSE ET DU GREA

Les activités de recherche d'Addiction Suisse et du GREA se sont développées sur des décennies, suivant ainsi – et ayant sans doute contribué à – la transformation profonde et progressive des représentations collectives des consommations de substances psychoactives et, plus récemment, des autres comportements pouvant engendrer une addiction.

Née à Bâle du mouvement d'abstinence en 1902, Addiction Suisse¹ s'est longtemps engagée pour prévenir et réduire les problèmes liés à l'alcool puis, petit à petit, a élargi son champ d'action à d'autres problématiques. Elle réunit sous le même toit des activités d'information

et de sensibilisation, de prévention, de recherche et de plaidoyer. Chez Addiction Suisse, la recherche scientifique s'est développée dès le début des années 1970, quand l'institution a voulu mieux cerner la consommation de substances psychoactives au sein de la population suisse. Aujourd'hui, elle compte une douzaine de chercheur·euse·s de disciplines diverses, qui travaillent au niveau local, national et international. Il mène des enquêtes de monitoring et des études ciblées afin d'observer et comprendre les caractéristiques et l'évolution des consommations et usages pouvant engendrer une addiction. Il se consacre en outre à l'analyse des politiques publiques et à l'évaluation d'impact d'interventions préventives, mène des expertises et transmet les savoirs qu'il produit auprès de différents publics.

En tant qu'association faîtière regroupant les professionnel·le·s du domaine des addictions en Suisse romande, le GREA se positionne depuis plus de 60 ans comme un lieu de réflexion, de formation et de dialogue interprofessionnel, avec pour objectif de penser les addictions dans leur complexité, au croisement des dimensions sociales, sanitaires, éducatives et politiques. Son action est guidée par une charte² qui exprime à la fois des valeurs partagées et une orientation politique assumée en promouvant une approche humaniste, respectueuse de la personne, de son parcours et de ses choix. Ancrées dans ces principes, les activités du pôle recherche du GREA s'inscrivent au plus proche du terrain. Elles visent à mieux comprendre les réalités vécues par les personnes concernées – usager·ère·s de

substances, proches, professionnel·le·s – et à nourrir la transformation des pratiques et des politiques publiques en privilégiant des méthodologies qualitatives, participatives et transversales, en étroite articulation avec les réalités des acteurs du champ.

UNE RECHERCHE INTÉGRÉE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DU TERRAIN

Globalement, les travaux de recherche du GREA et d'Addiction Suisse ont une visée qui reflète leurs missions. Ils sont en effet tantôt destinés aux collectivités publiques et décideur·euse·s politiques, tantôt aux professionnel·le·s du terrain travaillant sous le couvert de chacun des quatre piliers, aux professionnel·le·s de l'éducation et/ou, plus largement encore, au grand public. De fait, leurs travaux ont pour objectif d'être autant que possible en prise directe avec l'actualité et la réalité du domaine.

À l'interne, les travaux de recherche ont pour but d'enrichir les supports d'information et de formation ainsi que les renseignements à des tiers, de cibler et d'optimiser les interventions de prévention (Addiction Suisse), de permettre des ajustements nécessaires aux dispositifs socio-sanitaires (GREA) et de soutenir les activités de plaidoyer.

LE DÉFI FINANCIER DE LA RECHERCHE EN ONG

Addiction Suisse et le GREA disposent, certes, de fonds propres limités qui peuvent parfois (Addiction Suisse) ou exceptionnellement (GREA) servir à cofinancer certains de leurs travaux de recherche. Toutefois, ces derniers doivent s'appuyer pour l'essentiel sur des financements externes. La principale modalité de financement est alors la réponse aux appels d'offres des collectivités publiques (Confédération, cantons, villes, institutions internationales telles que European Union Drugs Agency (EUDA)), qui définissent un cahier des charges précisant leurs besoins. Moins souvent, le GREA et Addiction Suisse prennent l'initiative de soumettre des projets à des fonds (Fonds national suisse (FNS), Fonds de prévention en matière d'alcool, Fonds de prévention du tabagisme, fonds cantonaux) en étant relativement libres de définir le contenu du projet tout en tenant compte des critères d'octroi fixés par ceux-ci (thématique, innovation, rigueur scientifique, utilité pour la société, etc.). Comme certains fonds ne financent pas l'entier des projets soumis (p.ex. pas de prise en charge du salaire de la direction de projet et/ou de certains coûts d'exploitation, financement d'une partie seulement du projet), il s'agit alors de disposer de ressources propres complémentaires ou de chercher des financements additionnels (tâche

peu aisée et astreignante au demeurant) pour les réaliser. Dans ce cas, nos ONGs ont un désavantage concurrentiel considérable par rapport aux institutions de formation et de recherche (université, HES) pour lesquelles ce type de coûts est en principe pris en charge par les collectivités publiques. Enfin, une troisième catégorie de financements vient des fonds privés, mais ceux-ci peuvent parfois s'avérer problématiques en termes d'indépendance de la recherche, si bien qu'Addiction Suisse et le GREA y renoncent en général, sauf exception (par exemple financement par certaines fondations) lorsque ce risque peut être écarté.

Leurs travaux de recherche doivent s'appuyer pour l'essentiel sur des financements externes

Ces modalités de financement sont un défi pour les équipes de recherche, dont l'organisation doit être très flexible et qui doivent développer des compétences thématiques et méthodologiques transversales afin de pouvoir imaginer des projets innovants tout en étant en capacité

de répondre de manière efficace et adaptée aux besoins variés des financeurs.

VISIBILITÉ ET RECONNAISSANCE

Pour pouvoir se financer, la recherche scientifique conduite au GREA et chez Addiction Suisse a besoin de visibilité et de reconnaissance. Or, dans les conditions de financement décrites plus haut, il est difficile pour nos ONGs de donner un écho scientifique international à leurs travaux et cela implique aussi que les chercheur·euse·s qui nous rejoignent ne poursuivent pas une carrière académique. Cette dernière s'efface de fait au profit de la renommée et de la mission de nos institutions, qui s'engagent toutefois continuellement dans la diffusion des connaissances scientifiques produites via des publications destinées à différents publics. À ce titre, une revue comme *Dépendances* ou d'autres au niveau national ou international³, sont autant que possible employées pour garantir la visibilité et la réputation de nos équipes et de leur travail de recherche dans le champ professionnel. Il faut aussi rappeler qu'un important garant d'objectivité et de rigueur de ces travaux de recherche tient naturellement au fait de l'alignement de quatre tenants fondamentaux de ces démarches: l'éthique professionnelle, l'engagement envers nos financeurs, l'engagement envers nos membres (pour le GREA) et plus largement le réseau professionnel, et respectivement notre charte (GREA)² et notre stratégie (Addiction Suisse)⁴.

DE L'IMPORTANCE DES COLLABORATIONS

Les acteurs de la recherche dans le domaine des addictions sont tantôt concurrents, tantôt partenaires, selon les circonstances. Ces dernières années, les



secteurs recherche d'Addiction Suisse et du GREA ont développé des collaborations étroites et répétées sur certains projets de recherche, notamment sur les thèmes des jeux de hasard et d'argent et de la prévention dans le domaine des soins. Par ailleurs, nos ONGs ont des collaborations avec d'autres acteurs de la recherche au niveau national et international. Par exemple, le secteur recherche d'Addiction Suisse collabore régulièrement avec des HES alémaniques ou des institutions universitaires en Suisse romande, et au plan international avec des organismes paraétatiques ainsi qu'au sein du réseau de l'étude Health Behaviour in School-aged Children (HBSC). Le pôle recherche du GREA collabore quant à lui régulièrement en Suisse avec d'autres faïtières professionnelles (le Fachverband Sucht et Ticino Addiction, entre autres) et avec divers acteurs des HES, ainsi qu'au niveau européen avec d'autres ONGs ou institutions paraétatiques ou académiques. Sur le plan scientifique, toutes ces collaborations permettent l'échange de savoir avec d'autres chercheur-euse-s et la mise en commun de compétences au profit des projets concernés, tout en augmentant la visibilité des travaux réalisés.

DES ONGS FORMATRICES POUR ASSURER LA RELÈVE

Finalement, les équipes de recherche du GREA et d'Addiction Suisse jouent un rôle actif dans la formation de la relève et la diffusion d'une culture scientifique au sein du réseau professionnel des addictions, tant en Suisse romande qu'au niveau national. Par l'encadrement de jeunes chercheur-euse-s, leur contribution à des formations continues ou qualifiantes destinées aux professionnel-le-s des addictions de Suisse romande (formations FORDD) ou en Suisse alémanique, ou de manière plus ponctuelle à des programmes académiques, elles participent au renforcement des liens entre recherche et pratique. Leur engagement dans ces activités, ainsi

que l'important travail de vulgarisation scientifique visant à promouvoir les résultats des recherches menées, consolident l'appropriation des savoirs scientifiques par les professionnel-le-s du terrain et (éventuellement) par les décideur-euse-s, et favorisent une réflexion critique et informée sur les enjeux liés aux addictions.

QUEL AVENIR POUR LA RECHERCHE SUR LES ADDICTIONS DANS LES ONGS ?

Fortement ancrée dans les réalités du terrain et guidée par des valeurs éthiques et humanistes fortes, la recherche scientifique menée au sein d'ONGs comme Addiction Suisse et le GREA présente de nombreux atouts. Elle se distingue par sa capacité à produire des connaissances utiles, accessibles et directement mobilisables par les professionnel-le-s, les décideur-euse-s et la société civile. Grâce à des méthodologies souples, participatives et transversales, leurs équipes de recherche sont en effet en mesure de répondre de manière adaptée aux enjeux actuels des addictions, tout en nourrissant une réflexion critique sur les politiques publiques dans ce domaine.

Ce type de recherche fait néanmoins face à des défis structurels notables, notamment du fait des contraintes liées aux financements – fragmentés et peu stables, surtout en ces temps d'austérité budgétaire. La recherche en ONG s'impose malgré cela comme un levier précieux pour articuler savoirs, pratiques et politiques. Constamment en quête de réponses spécifiques et pondérées aux besoins du terrain face à des problématiques en perpétuelle mutation, la recherche en ONG gagnerait grandement à être davantage reconnue, mieux soutenue et valorisée à la hauteur de son apport concret aux champs des addictions et de la santé publique.

Contacts : mdelgrande@addictionsuisse.ch
et h.kuendig@grea.ch

Références

1. Sous le nom de Secrétariat Antialcoolique Suisse. En 1976, le SAS devient l'Institut suisse de prophylaxie de l'alcoolisme (ISPA), puis Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies en 1991. En 2003, l'ISPA se transforme en fondation et en 2012 devient Addiction Suisse.
2. <https://grea.ch/a-propos/charte-et-statuts/>

3. Les articles dans les revues révisées par les pairs (peer-reviewed) constituent une exception, car ce type de valorisation n'est généralement pas financé par les financeurs procédant par appels d'offres.
4. https://www.addictionsuisse.ch/wp-content/uploads/2023/01/AS_strategie_FR.pdf

ÊTRE UNE CHERCHEUSE INTÉGRÉE DANS UNE INSTITUTION ACTIVE SUR LE TERRAIN: UNE POSITION CLÉ ENTRE DIFFÉRENTS ACTEURS

Jennifer Hasselgård-Rowe et Thomas Herquel (Première Ligne)

Si la recherche universitaire demeure le modèle le plus connu, d'autres approches émergent aujourd'hui pour décloisonner le savoir académique et les pratiques terrains. Genève figure parmi les pionniers de cette mouvance. Mais comment s'articule ce rapprochement inédit entre théorie et pratique? Quels bénéfices peuvent être retirés de ce rapprochement entre terrain et recherche? Jennifer Hasselgård-Rowe, adjointe scientifique au sein de l'association Première Ligne, et Thomas Herquel, directeur de l'association, nous expliquent comment le nouveau poste d'adjoint-e scientifique s'inscrit dans ce milieu opérationnel et nous présentent les enjeux de ce dernier.

Les personnes précaires qui consomment des drogues ne sont que très rarement recensées. Elles n'ont pas forcément de papiers d'identité ou des permis de séjour, elles ne viennent pas au travail, elles ne remplissent pas de sondages ou encore elles ne votent pas. De plus, leur confiance limitée en l'État et ses institutions ne les mettent pas non plus spécialement en confiance lors de récoltes de données. Ajouter à cela le fait qu'il s'agit, en chiffres absolus, d'un petit nombre de personnes et vous avez tous les ingrédients pour les faire disparaître du champ des politiques publiques.

Ces personnes n'existent qu'à l'occasion d'une crise particulière, le VIH, les scènes ouvertes ou, plus récemment, le crack, et l'analyse est bien souvent menée par des médias qui sont plus en quête de sensationnalisme que de données fiables. D'ailleurs ces méthodes sont rarement rigoureuses sur le plan statistique et ont souvent tendance à s'appuyer sur une part négligeable d'informations non représentatives.

C'est fort de ce constat, dans la tempête du crack, que Première Ligne, une association de réduction des risques liés aux drogues, à Genève, a proposé la création d'un poste d'adjoint-e scientifique directement lié à la structure. Comme vous le verrez, ce poste permet d'allier les avantages de la proximité à la rigueur scientifique. L'ambition étant de mieux comprendre les personnes

consommatrices, les dynamiques qui les lient et ainsi de leur rendre leurs pleines existences: individuelle, statistique et politique.

LA CRÉATION DU POSTE D'AJOINTE SCIENTIFIQUE, UNE ÉVIDENCE

Depuis son ouverture en 2001, l'association Première Ligne récolte des données anonymes sur l'utilisation de ses différents dispositifs. Cela nous permet d'avoir des informations sur les tendances et fréquences des consommations de substances, ainsi que sur les profils démographiques (y compris les situations sociales et sanitaires) des personnes qui viennent consommer à l'intérieur de la structure. Ces données précieuses étaient jusqu'ici récoltées, mais peu d'analyses en étaient faites.

L'augmentation soudaine et exponentielle de la consommation de crack à Genève en 2021 a permis, entre autres, de mettre en avant l'importance de comprendre ce qui se passe et la nécessité de pouvoir analyser nos données au mieux. C'est ainsi que le poste d'adjoint-e scientifique a été inscrit dans le Plan Crack du Canton de Genève. Pourvu depuis début 2024, il constitue un nouvel outil pour Première Ligne afin de mieux identifier et comprendre un certain nombre d'éléments importants liés non seulement à la consommation de drogues, mais aussi à la pertinence et l'amélioration de tous nos services. Outre un grand travail de récolte de statistiques, de monitoring et d'analyse, le poste d'adjoint-e scientifique inclut aussi

*Ces personnes n'existent
qu'à l'occasion d'une crise
particulière*



une partie de recherche sur différents sujets (tels que l'émergence de certaines substances, les différents profils des usagers, la question des mineurs, etc), la préparation de dossiers et rapports divers, des présentations, des formations, des visites et de multiples échanges avec des interlocuteur-trice-s au niveau local, national et international.

ENTRE URGENCES OPÉRATIONNELLES ET TRAVAIL ACADÉMIQUE

Les premiers défis qui viennent à l'esprit quand il s'agit de conduire de la recherche et de collecter des données à Première ligne sont principalement liés au fait que la première mission de l'association est de nature opérationnelle. Le Quai 9 (l'espace de consommation sécurisée de l'association) est ouvert 7 jours sur 7, toute l'année, et depuis presque 24 ans, nos collègues répondent aux besoins des personnes qui consomment des substances et leur fournissent des services de réduction des risques. Il faut se souvenir qu'à la création de l'association, suite à l'épidémie de VIH des années 80 et 90, le premier objectif était de sauver des vies. Ainsi, dans les premières années d'opération du Quai 9, la priorité des équipes socio-sanitaires était la protection et le bien-être des personnes consommant des substances, et non pas de maintenir des bases de données détaillées et d'analyser les chiffres.

Avec la mise en place du poste d'adjoint-e scientifique l'année dernière, un grand travail de modernisation et de digitalisation des données a été entrepris. Cela nécessite

du temps, une familiarisation avec de nouveaux outils pour les équipes, et surtout une compréhension de la nécessité et de l'intérêt de ces données. Pour cela, une collaboration étroite entre l'adjoint-e scientifique et l'ensemble des membres de l'équipe a été essentielle. Ce poste hybride qui se situe entre la recherche académique et l'intervention terrain se distingue d'une approche purement scientifique.

L'AGILITÉ COMME MOTEUR DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Puisque l'association mène principalement des tâches opérationnelles, il n'est pas toujours possible de prévoir ce qui va se passer (par exemple, une fermeture, à la suite de violences ou à une surdose, etc). Par ailleurs, les membres de l'équipe peuvent avoir différents points de vue et se sentir plus ou moins à l'aise de traiter une question émotionnelle ou qui touche à l'éthique avec une approche « recherche » comme la question de l'accueil des mineur-e-s par exemple, ou des femmes enceintes. Prendre le temps de discuter avec les collègues et s'assurer d'avoir une communication claire et inclusive autour du travail de recherche est crucial pour mener à bien les travaux. Le rythme de l'activité implique une grande adaptabilité.

Il faut également faire preuve de sensibilité, en tout temps, afin de respecter chaque personne qui vient consommer des substances ou rencontrer des collègues. Il ne faut pas les brusquer pour les faire participer à une enquête.

*Une collaboration étroite
entre l'adjoint-e scientifique
et l'ensemble des membres de
l'équipe est essentielle*

Un autre point essentiel à prendre en considération pour mener une étude dans cet environnement consiste à essayer de trouver le moment idéal pour mener des entretiens. Ce n'est souvent pas opportun d'essayer de faire passer un questionnaire ou un entretien à une personne juste avant sa consommation. En ce qui concerne l'après, en fonction de ce que la personne a consommé, de son état général et de plusieurs autres facteurs, cela peut s'avérer aussi délicat. Cette adaptation, au-delà du respect des personnes, offre un meilleur accès aux problématiques et renforce donc la pertinence et la précision des données récoltées, principalement à travers le contexte dans lequel elles sont prises.

ENTRE LE « CHAUD » DES RELATIONS ET LE « FROID » DES DONNÉES

Il faut veiller à trouver une « juste distance/proximité », pour ne pas être biaisé·e émotionnellement dans le regard qu'on porte sur un sujet de recherche et se fier aux faits réels et observés. D'un autre côté, la nature du monde de la consommation des substances est telle qu'il est impossible de ne pas être touché·e par le côté humain, ce qui peut même être considéré comme une bonne chose. Ce contact permet de laisser leur humanité aux personnes concernées en ne les réduisant pas à des agrégats de données.

Le poste d'adjoint·e scientifique, tel que nous le voyons et intimement inséré dans l'association, présente de belles opportunités. Notamment, le privilège de la proximité physique, avec des personnes qui consomment des substances et les personnes travaillant de manière étroite avec celles-ci, permet de comprendre au mieux les différents contextes, personnes et situations étudiées. Cette proximité provoque également des étonnements et des questionnements qui restent invisibles aux personnes trop distantes. Ce n'est que quand les personnes se sentent véritablement en confiance qu'elles vont se sentir libres de partager leurs vulnérabilités et les réponses à des questions parfois sensibles seront d'autant plus profondes et remplies de sens. C'est ainsi que des choses auxquelles on n'aurait pas forcément pensé peuvent surgir, des éléments auxquels un·e chercheur·euse n'ayant pas développé de lien n'aurait pas eu accès.

Les efforts d'amélioration des outils de monitoring se font de la manière la plus fluide possible, afin que les équipes de terrain puissent se concentrer sur leur vrai travail de réduction des risques, tout en étant en mesure de récolter les indicateurs et autres données nécessaires. L'approche explicite du travail de l'adjoint·e scientifique avec les équipes de terrain est d'augmenter la réflexivité au moment du montage des projets (par exemple sur les indicateurs pertinents pour les projets d'hébergements ou de Housing First), créant ainsi des projets plus solides, sur les plans pratiques et scientifiques. Le fait que les équipes, munies de données et ayant pu réfléchir

à la question, puissent orienter leur travail de manière efficace et sensée rend les services mieux adaptés aux besoins. Les données permettent donc à la fois de tenter de comprendre la personne dans le contexte de ses circonstances uniques, sans oublier que sa trajectoire s'inscrit dans un système de contraintes plus globales.

ENTRE LE TERRAIN ET LE POLITIQUE

Les indicateurs récoltés touchent à tous les services, assurant par exemple un suivi du nombre de consommations de substances au Quai 9 et des évolutions des modes de consommation (inhalation, injection, sniff), de l'échange de matériel de réduction des risques, ainsi que du nombre d'appels de sécurité (117) et d'urgence (144). Une longue liste d'indicateurs divers relatifs, par exemple aux soins, à la santé, à l'hygiène, à la distribution de repas, aux ateliers (de cuisine, de ramassage de matériel, et de création de boîtes flash); aux événements festifs, font tous partie des éléments essentiels à rassembler, analyser et suivre.

Une partie de ce poste d'adjoint·e scientifique consiste aussi à répondre aux besoins, de plus en plus exigeants, du Canton de Genève, dans le cadre de son soutien financier à l'association. Cette démarche se traduit par la récolte et le contrôle régulier d'un certain nombre d'indicateurs. Elle permet à l'association et aussi au Canton de Genève d'avoir une vision basée sur les faits chiffrés, de tout le travail de Première ligne et permet aussi d'identifier quand il y a

*L'adaptation renforce la
pertinence et la précision
des données*



des sujets qui nécessiteraient plus d'attention, ainsi que de ressources humaines et financières supplémentaires.

Par moments, l'adjoint-e scientifique peut se trouver au centre de différentes demandes qui peuvent se cumuler au même moment, phénomène lié à des forces extérieures sur lesquelles nous n'avons pas véritablement de prise (ex. : dynamiques et pressions politiques locales, événements nationaux ou internationaux, fluctuations économiques, etc). Les multiples demandes (recherche, appui métier, écriture, revue de littérature) montrent tout l'intérêt de ce poste. Le tout ne devant bien évidemment pas se faire au détriment du temps passé sur le terrain, au contact des personnes accueillies et des équipes. Ce poste permet aussi aux autres protagonistes de l'association de se concentrer sur leur cœur de métier.

En termes de développement du poste, cela fait un peu plus d'un an qu'il existe et c'est en faisant les choses sur et avec le terrain que nous sommes en train de le créer. C'est un poste qui, par définition, doit rester vivant et non stagnant et rigide. Cependant, ce qui ressort déjà du travail effectué montre que le renforcement de la recherche, la collecte et l'analyse de données ne peut qu'être bénéfique pour suivre les évolutions dans ce milieu précis de la consommation de substances à Genève. Cela nous permet ainsi d'adapter nos services au mieux. Nous avons fait le choix explicite d'internaliser la recherche, précisément pour pouvoir avoir les informations, mieux connaître nos populations, et mieux pouvoir identifier des aspects à éventuellement modifier.

UNE PLUS-VALUE POUR LES AUTORITÉS ET LES ACTEURS DU DOMAINE DES ADDICTIONS

Le travail de l'adjoint-e scientifique constitue ainsi un point clé dans le relais avec les autorités politiques, ainsi qu'avec la police et d'autres acteurs du domaine des addictions. En effet, ce travail peut être important pour les différent-e-s professionnel-le-s du domaine des addictions à Genève et plus largement dans les autres Cantons de la Suisse. Le travail contribue par ailleurs à la recherche scientifique, nationale ainsi qu'internationale, sur les salles de consommation et les tendances en termes de consommations de substances et profils de personnes qui consomment.

CONCLUSION

Être proche du terrain permet de constater ce qui est invisible de l'extérieur et facilite une meilleure orientation de nos décisions stratégiques et activités. Cela fournit aussi des informations essentielles pour le suivi au Canton, et pour l'information du grand public.

Finalement, le poste d'adjoint-e scientifique se trouve entre deux sphères: la sphère stratégique et celle du terrain. Il permet à la direction et aux équipes d'avoir un vrai soutien, et il amène du concret (sous forme de meilleures données et analyses) dans la sphère stratégique et politique. Il amène également de la sensibilité aux données, à travers la proximité humaine avec le terrain. Tout cela afin de progresser dans notre soutien aux consommatrices et consommateurs de substances.

Contacts : jennifer.hrowe@premierligne.ch et thomas.herquel@premierligne.ch

INTERVIEW

Jean-Félix Savary (HETS Genève) par Frank Zobel (Addiction Suisse)

Quel est le rôle de la recherche dans le domaine du travail social et comment s'articulent formation et production de connaissances dans ce domaine, notamment au sein des HES? Pour examiner ces questions, nous avons parlé avec Jean-Félix Savary, ancien secrétaire général du GREA et co-rédacteur de *Dépendances*, qui est désormais le directeur de la Haute école de travail social de la HES-SO de Genève.



Frank Zobel: Comment définirais-tu la place de la recherche scientifique dans le domaine du travail social? Quelle est sa place dans la définition des problématiques traitées par cette profession et dans l'évaluation de ses pratiques?

Jean-Félix Savary: Le travail social (TS) est une profession qui recouvre de nombreuses pratiques, qui se sont progressivement développées sur le terrain. Ce sont des métiers qui se sont constitués au siècle passé sur la base de politiques publiques, elles-mêmes héritées de traditions diverses. Progressivement, le TS a tenté de se structurer en corporation avec ses propres normes et pratiques.

Avec la réforme de Bologne et les titres de Bachelor pour le TS, les écoles sociales sont devenues des HES et ont reçu le mandat de faire de la recherche. Le TS produit désormais son propre savoir et se constitue progressivement comme une discipline avec sa propre communauté scientifique. La mise en place d'un doctorat en TS en 2022 participe à cette émancipation disciplinaire.

Ce processus n'est évidemment pas encore achevé. Le TS comme discipline implique une redéfinition des liens entre pratiques et recherche. Un rapport dialectique s'instaure progressivement entre les deux. Aujourd'hui, les institutions se soucient davantage de mesurer leurs actions, de décrire leur travail, d'identifier les problématiques et de les relier entre elles. Cette évolution est encore plus claire chez les pouvoirs publics, qui dégagent des montants importants pour les politiques sociales et veulent savoir ce qu'elles deviennent.

Frank Zobel: Et quel rôle jouent les HES dans l'articulation entre recherche et pratiques professionnelles? Pourrait-on améliorer cela?

Jean-Félix Savary : Cette articulation est au cœur du projet des HES. Leur raison d'être en quelque sorte. Il y a au départ une ambition de faire monter en compétences les personnes formées, en ajoutant une composante analytique et scientifique à leur formation professionnelle, et ceci dans tous les domaines. Pour le TS, cela s'inscrit dans un mouvement plus vaste. La création des HES correspond en effet à un moment particulier où les besoins et leur complexité augmentent.

Le besoin d'objectiver le réel est donc important. La complexification des enjeux sociaux continue d'ailleurs de s'étendre, avec un paroxysme ces dernières années autour de crises soudaines (Ukraine, Covid) et de leur impact sur la santé mentale et la précarité.

Face à un réel changeant, souvent difficile à saisir, il faut devenir collectivement plus intelligent, plus réactif et plus résilient. Se doter de sa propre expertise est essentiel pour se constituer en force de proposition, qui répond aux questions avec son propre référentiel, qui se base sur une déontologie et une posture définie par la profession. Face aux enjeux contemporains, le regard du TS sur le social ne peut plus seulement se dissoudre dans d'autres disciplines, comme l'économie, le droit ou la sociologie (les disciplines qui soutiennent souvent l'action publique). La complexification croissante des enjeux du TS, et leur implication politique, rend le développement de la recherche dans ce domaine inéluctable.

Cette évolution est en marche et son théâtre principal se situe dans les HETS. Cela ne se passe néanmoins pas sans heurts, car elle redéfinit les rapports entre pratiques et recherche, ou plutôt entre acteurs de terrain et personnel scientifique. Derrière ces tensions, bien entendu, il y a des rapports de pouvoirs, pour savoir qui définit ce qu'est le TS dans le sous-système des politiques sociales (ou « champ social » si on adopte la terminologie de Bourdieu). Avec le recul, on peut dire que le changement s'est effectué de manière un peu brutale. Du jour au lendemain, nous avons engagé de nombreuses personnes issues d'autres disciplines sans forcément anticiper ce que cela impliquait. Ce déficit de « gestion du changement » se paie encore aujourd'hui. Quand on touche aux rapports de pouvoir à l'intérieur d'un champ, il ne s'agit pas d'un simple changement de cap, mais d'une révolution profonde. Il convient de l'accompagner dans le temps, pour que les compétences s'additionnent et n'entrent pas en concurrence.

C'est donc principalement dans l'intégration entre recherche et pratique qu'il y a encore un potentiel d'amélioration. Comment mettre la recherche au service des dynamiques de refonte du champ, en complémentarité à la pratique, qui détient encore (et c'est très bien ainsi) la définition de ce qui est légitime ? A cet égard, la situation s'améliore, portée par un contexte qui renforce l'importance de la recherche. Sur le terrain, les professionnel·le·s font face à des tâches de plus en plus complexes, qui impliquent des interactions avec une variété d'acteurs aux logiques différentes. Les publics changent aussi, avec une plus grande diversité de problématiques dont l'intensité augmente. Pour faire face à un réel qui semble parfois nous échapper,

Se doter de sa propre expertise est essentiel pour se constituer en force de proposition

Sur le terrain, les professionnel·le·s font face à des tâches de plus en plus complexes

il est bon de puiser dans la littérature scientifique et de s'appuyer sur des concepts et références théoriques pour améliorer notre compréhension du monde, et in fine nos pratiques.

Frank Zobel : On parle souvent de lier la recherche au « terrain » et aux « bénéficiaires ». Quels modèles pourraient être envisagés pour rapprocher les chercheurs-euses, les professionnel·le·s et les bénéficiaires ?

Jean-Félix Savary : Les financements pour la recherche orientent forcément les priorités. Aujourd'hui, pour répondre à nos objectifs, nous devons davantage aller chercher des financements vers les fonds labellisés, comme le FNS. Le TS a d'ailleurs les meilleurs résultats de toutes les HES en termes de fonds obtenus, notamment en division une au FNS (recherche fondamentale). C'est une conséquence du mode de financement de la recherche dans la HES-SO, qui récompense d'abord le volume. Ces résultats sont une vraie opportunité pour le champ, car cela contribue à le constituer en discipline et augmente ses capacités d'analyse. En étant forts dans la recherche académique de haut niveau, nous adoptons une culture scientifique qui permet une recherche de qualité. Plus nous sommes forts en recherche fondamentale, plus nous sommes solides dans la recherche de terrain.

La difficulté consiste à faire vivre, à ses côtés, une recherche appliquée, ou sur mandat, qui réponde aux questions directes que se posent les acteurs. Il s'agit de faire co-exister les deux types de travaux, ce qui n'est pas toujours simple au vu des conditions cadres défavorables (manque de moyens financiers des institutions du social). L'insuffisance de ce type de financements peut retarder le rapprochement entre recherche et pratique.

Je crois que les HETS s'en sortent de mieux en mieux, car elles poussent à cette intégration et nos collègues de la recherche partagent cet objectif. Mais nous ne pouvons le faire seul. Un partenariat est nécessaire. Les institutions et pouvoirs publics comprennent progressivement qu'ils ont aussi un rôle à jouer. En nous faisant travailler sur des objets de recherche, ils contribuent aussi à réaliser le projet HES, soit la fusion entre recherche et pratique, et donc, in fine, à améliorer la qualité des prestations. De plus, notre personnel de recherche enseigne aussi et va utiliser dans ses cours les résultats de ses travaux. C'est ce modèle de porosité que nous voulons promouvoir. Nous resterons toujours soucieux de conserver notre liberté académique, gage de notre qualité. Mais nous sommes ouverts aux questions du terrain, qui nous permettent de construire nos compétences en réponse aux besoins. C'est ce que nous

essayons de faire avec les réseaux, ou « pôle d'expertise » à la HETS, où nous travaillons ensemble avec les partenaires autour de sujets clés.

Les HES ne sont pas qu'un simple service, que l'on peut activer quand on a un besoin spécifique. Il s'agit bien d'un partenaire, notamment sur le plan de la formation. Quand une institution mandate une HES pour faire une recherche, celle-ci va créer une équipe en interne. Si on manque de spécialistes, des engagements en lien avec la question posée seront réalisés. Ces collègues pourront approfondir leurs connaissances, produire des résultats, qu'ils utiliseront ensuite dans leurs cours. L'institution qui mandate une HES n'est donc pas qu'un « mandant ». Elle nourrit aussi l'institution, qui devient plus sensible à sa problématique. Des enseignant·e·s à l'interne auront davantage cette problématique sur leur radar. Travailler sur un sujet peut aussi conduire le personnel de recherche à poursuivre les investigations en recourant à des fonds labellisés. C'est ce cercle vertueux qu'il nous faut promouvoir. J'espère vraiment qu'un jour, nous pourrons le faire, notamment en matière de recherche sur les addictions.

Frank Zobel : On reproche parfois à la recherche dans le domaine de la santé d'utiliser surtout des méthodes quantitatives et d'avoir une trop grande distance par rapport à la complexité du vécu des personnes concernées par ses travaux ? Quelles seraient les forces et les faiblesses actuelles de la recherche dans le domaine du travail social ?

Jean-Félix Savary : En Suisse, la politique drogues des quatre piliers a produit un virage important vers la médicalisation. On a tendance à l'oublier, mais il s'agissait d'une révolution dans les années 90. Un champ à dominance sociale est passé à une dominance médicale. Nous avons introduit des traitements avec prescription de substances, financés par l'assurance de base et nous avons piloté ces changements depuis l'OFSP. Il fallait le faire, car les gens mourraient et les résultats nous ont montré que ce virage était justifié. Tout naturellement, nous avons aussi transformé une problématique sociale en problème de santé publique et avons hérité du cadre conceptuel qui va avec : études épidémiologiques, méthodologies basées sur l'efficacité des « traitements », recherches cliniques normalisées (randomisation en double aveugle), etc.

Ce type de recherche, bien qu'utile, ne couvrirait pas tout le spectre. Il y a aussi un problème évident de narratif et de vocabulaire. On s'est habitué aux études épidémiologiques par exemple. Pourtant, parler d'épidémie pour les drogues, c'est un oxymore. Les drogues, qui ont toujours existé et ont toujours été consommées, sont l'inverse d'une épidémie : un phénomène social. Il n'y a donc pas de problème avec la recherche en santé publique. Nous avons plutôt

un problème avec la recherche sociale, qui a déserté ce terrain dans les années 2000. À nous de remplir à nouveau l'espace laissé vacant.

Prenons l'exemple du non-recours. Ce type de recherche nous permet de mettre en lumière tous les facteurs qui empêchent les personnes d'avoir accès aux prestations dont elles ont besoin. Ce type de recherche est bien plus utile aux institutions qui doivent adapter leur seuil d'accès, ou aux pouvoirs publics qui réfléchissent à leur politique sociale, que de savoir qu'elle est l'efficacité de tel ou tel traitement. Les méthodes utilisées en sciences sociales ont également leur propre plus-value, car elles permettent d'aller au plus près des populations concernées. Par exemple, elles savent mieux dénombrer le nombre de sans-abris, ou la violence dans les familles.

La médicalisation a produit d'autres effets comme des discours utopistes sur les médicaments miracles contre l'addiction : vaccin contre la cocaïne, médicament contre l'addiction, etc. Aujourd'hui, on sait qu'il s'agissait de promesses en l'air, portées par des intérêts mercantiles. De nombreux travaux, comme ceux de Carl Hart, ont démontré l'impasse de ce modèle biologique, ou néo-kraepelinien. Si les neurosciences nous ont permis de mieux comprendre comment l'addiction fonctionne dans le cerveau, elles n'ont servi à rien sur le terrain. Les sciences sociales ont ici un défi à relever, car nos partenaires nous attendent.

Frank Zobel : Y'a-t-il des sujets dans le domaine du travail social pour lesquels il y a un besoin particulièrement urgent de développer des travaux de recherche ? Ou des priorités qu'il faudrait se fixer ?

Jean-Félix Savary : Oui, il y a un sujet urgent que nous devons nous réapproprier : celui de la santé mentale et des addictions. Ces deux termes indiquent d'ailleurs le chemin que nous avons à faire. Il faudrait plutôt parler « accès aux droits », « respect des différences », « inclusion sociale », etc. Les « addictions », c'est un terme vieillot, qui renvoie à l'idée d'une dimension « automatique » d'un comportement, une idée née au XIX^{ème} siècle et prouvée fautive au siècle suivant. Le XXI^{ème} siècle doit être celui du renouveau sur ces questions, grâce à l'apport des sciences sociales, afin de nous permettre de réaliser les droits garantis par notre Constitution.

Ce renouveau des sciences sociales ne doit pas se faire en opposition aux sciences médicales, ni à la santé publique. La consommation de psychotropes a une dimension sanitaire, notamment en régime de prohibition. Nous devons garder un pilier fort en matière de santé. À ses côtés, un autre regard doit le compléter, depuis la perspective des personnes concernées, avec une prise en compte des représentations sociales, des dynamiques d'exclusion, du poids de l'histoire et de la répartition du pouvoir dans nos sociétés.

Cette évolution est d'autant plus importante pour le TS que les addictions sont sorties de leur boîte. Elles ne sont plus un domaine spécialisé, mais une réalité qui concerne toutes les populations en situation de vulnérabilité. Aujourd'hui, dans les foyers pour jeunes, dans les hébergements d'urgence, dans les services d'aide sociale, partout, nous sommes face à des personnes qui souffrent, et qui ont souvent recours à

une consommation de psychotropes, pas toujours très cadrée. Nous assistons donc à une « normalisation » des problématiques de « drogues », qui ne concernent plus un petit groupe d'individus, mais les populations en difficultés dans leur ensemble.

Frank Zobel : Merci beaucoup pour cet entretien.

Contact : jean-felix.savary@hesge.ch

NOUVELLE BROCHURE

«Le cannabis en question(s)»

Une vue d'ensemble de l'état actuel des connaissances sur le cannabis

À commander télécharger gratuitement



ADDICTION | SUISSE

Le cannabis en question(s)

Que sait-on sur le cannabis?
Cette brochure propose une vue d'ensemble de l'état actuel des connaissances sur le cannabis.

PRÉVENTION | AIDE | RECHERCHE

shop.addictionsuisse.ch



L'ÉVALUATION: DEMANDER, RÉALISER ET ÊTRE ÉVALUÉ

Sanda Samitca (Unisanté)

La pratique de l'évaluation s'est largement diffusée dans le domaine des addictions depuis les années 1990. Aujourd'hui il est normal d'évaluer de manière externe l'ensemble des innovations mais aussi, de façon périodique, une partie des activités et projets déjà en place. Les processus d'évaluation ne sont toutefois pas toujours simples car ils impliquent des enjeux parfois difficiles entre financeur et financé avec, entre les deux, un tiers qui a la lourde tâche de devoir être impartial. Cette constellation peut facilement aboutir à des situations de blocage ou de conflit, mais elle peut aussi offrir la possibilité d'un bel apprentissage collectif si chaque partie y trouve sa place et son intérêt.

À quoi et à qui sert une évaluation ?

L'évaluation, selon la définition de la Société suisse d'évaluation (SEVAL)¹, est une appréciation portée sur une mesure ou une prestation financée par l'Etat. Les évaluations concernent généralement des projets ou des programmes au sens large (politique publique, projet pilote, campagne de prévention, service ou consultation, intervention, prestation, etc.) mis en place pour répondre à un problème identifié chez un public cible donné. Dans un contexte de ressources financières restreintes et de demandes croissantes de financements de projets, il est aussi attendu des administrations qu'elles s'assurent que les fonds publics sont utilisés à bon escient.

L'évaluation est, dans ce contexte, un outil permettant de justifier, ajuster/adapter et valoriser le travail accompli. Elle vise à produire des informations utiles pour déterminer dans quelle mesure les objectifs sont atteints, et identifier d'éventuelles améliorations et ajustements nécessaires. Elle peut aussi jouer un rôle clé dans la recherche de financements supplémentaires permettant de pérenniser ou de développer un projet.

L'évaluation a joué un rôle important dans le domaine des addictions en Suisse depuis les années 1990, car elle a permis de légitimer des expérimentations et de développer la politique dans ce domaine²⁻⁴. A l'échelle du canton de Vaud, l'ouverture de centres à bas-seuil

d'accès ou la mise en œuvre de nouvelles prestations ont aussi fait l'objet d'évaluations^{5,6,7}.

L'évaluation repose sur le fonctionnement d'une triade comprenant les mandant-es (qui commandent l'évaluation), les mandataires (qui réalisent l'évaluation) et les porteur-euses du projet ou de l'entité évaluée (« objet » de l'évaluation). Chacun-e a des besoins, des attentes et des représentations de l'évaluation qui diffèrent. Elle est ainsi souvent perçue comme nécessaire par les un-es (mandant-es) mais suscite craintes, appréhensions et parfois rejet chez les autres (porteur-euses du projet).

L'évaluation repose sur le fonctionnement d'une triade

Mais quel est le rôle de chacune des parties prenantes dans le processus d'évaluation? Chercheuse depuis plusieurs années à Unisanté, réalisant des évaluations dans le domaine des addictions pour la Direction générale de la santé du canton de Vaud, mais aussi pour des Associations ou des Fondations spécialisées, je propose ici une réflexion croisée sur les intérêts, les défis et les enjeux de l'évaluation, en m'intéressant à chacune des trois parties.

LES MANDANT-ES

Pourquoi solliciter une évaluation externe? Le point de vue des financeurs, de l'administration ou du politique.

Les mandant-es, qu'elles-ils soient responsables d'une institution ou membres d'une administration,

demandent une évaluation pour s'assurer que les projets financés sont efficaces et bien adaptés aux besoins du public cible. Elles-ils veulent aussi confirmer que l'argent public est utilisé de manière optimale.

Pour le faire, elles-ils peuvent solliciter une évaluation externe, réalisée par des expert-es indépendant-es. Cette approche leur permet d'obtenir un regard idéalement objectif et impartial sur le projet, de recourir à une expertise spécialisée et de garantir des résultats qui échappent aux pressions internes et aux biais.

Les mandant-es initient le processus d'évaluation. Leurs principales responsabilités consistent à définir des objectifs, à choisir l'équipe d'évaluation puis à s'assurer que les recommandations sont prises en compte et appliquées. Pour cela elles-ils s'appuient sur les résultats de l'évaluation et les recommandations formulées par l'équipe d'évaluation. Il leur revient aussi de s'assurer de l'indépendance du processus, ce qui implique de ne pas s'immiscer inutilement dans le déroulement de l'évaluation et de ne pas essayer d'influer sur les résultats sur la base de leurs propres perceptions.

LES ÉVALUATEUR-TRICES

Réaliser une évaluation

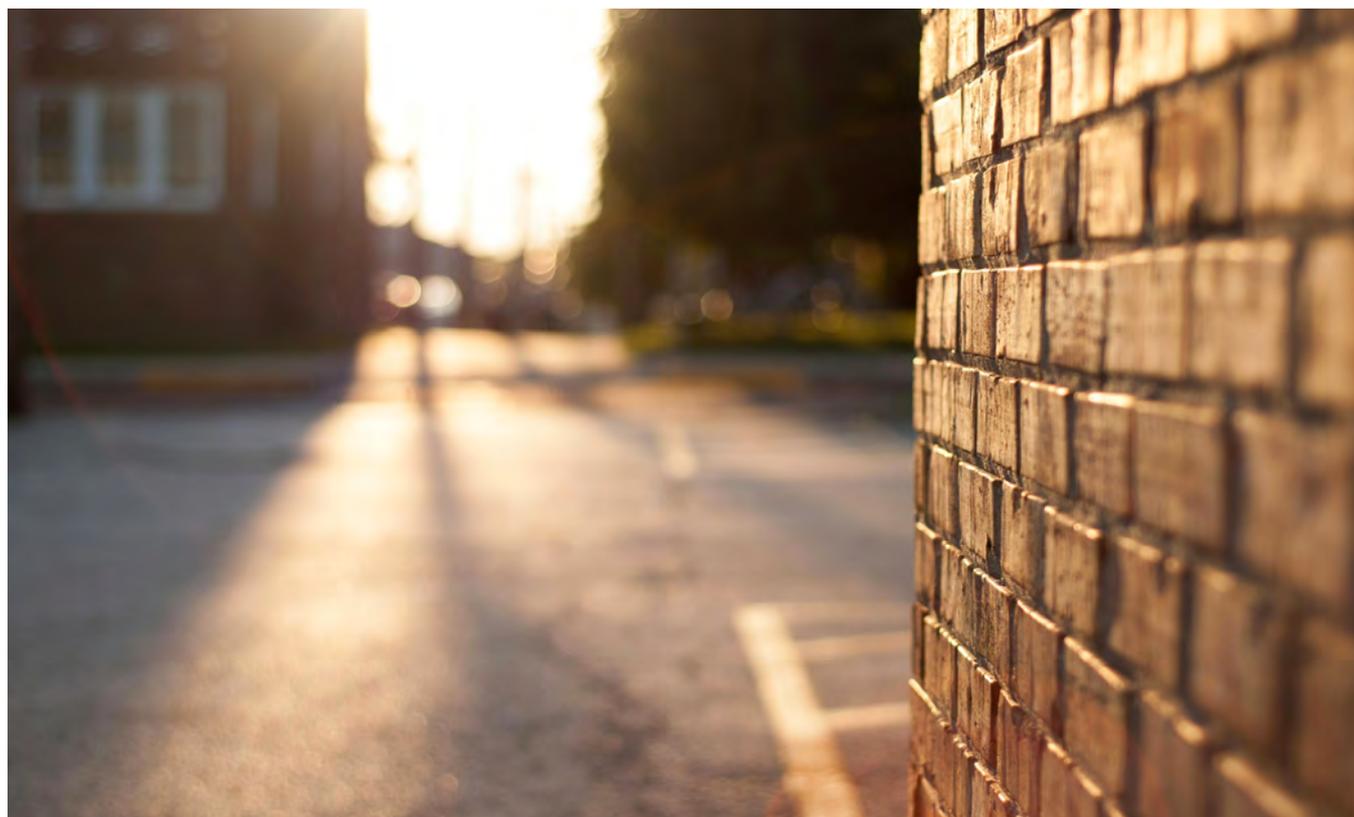
Lorsqu'elle reçoit un mandat, l'équipe d'évaluation a la tâche de traduire la question d'évaluation générale des mandant-es en des questions spécifiques auxquelles il est possible de répondre, en tenant compte de la complexité des situations. N'ayant pas participé à l'élaboration du projet, l'équipe d'évaluation a une position externe qui

lui confère une certaine neutralité pour obtenir des résultats crédibles.

Les évaluateur-rices appliquent ensuite des méthodes scientifiques, par exemple en combinant des approches qualitatives (ex.: entretiens) et quantitatives (ex.: questionnaires) pertinentes pour appréhender des thématiques complexes liées à la santé et aux addictions. La combinaison de méthodes permet de recueillir des informations variées auprès des différentes parties prenantes (personnel, usagers, réseau), de les analyser et de les mettre en perspective.

Les évaluateur-trices rencontrent au préalable les porteurs-euses du projet ou les responsables de l'entité évaluée, ainsi que les autres parties prenantes pertinentes (ex.: politique, équipe de terrain, bénéficiaires...). Cette phase dite d'entrée sur le terrain est une étape délicate. Les évaluateur-trices ont besoin des équipes du projet pour comprendre l'intervention et son fonctionnement, les opportunités et les difficultés rencontrées. Elles-ils sollicitent les équipes de terrain pour obtenir de la documentation, des données, pour monitorer des activités ou pour fournir des statistiques nécessaires pour objectiver ce qui est fait au quotidien.

L'évaluateur-trice doit expliquer clairement aux responsables et personnes de l'entité évaluée l'utilité des démarches et la manière dont les chiffres et rapports collectés seront utilisés. Par exemple, elle-il peut préciser que les données recueillies permettront d'ajuster les actions sur le terrain afin de mieux répondre aux besoins des personnes accompagnées.



Le volet quantitatif (statistique de fréquentation de la structure, des prestations, etc.) est souvent complété par un volet qualitatif, au moyen d'entretiens individuels ou de groupe permettant de donner la parole aux parties prenantes et de rendre compte des expériences, des difficultés rencontrées, ainsi que des besoins respectifs.

Après la phase de récolte des données, l'équipe d'évaluation est responsable de l'analyse de ces données, puis de la présentation d'une synthèse des résultats dans un rapport précis et documenté. Elle formule aussi des recommandations pratiques à l'intention des porteurs du projet et des financeurs/administration, leur permettant de prendre des décisions sur les améliorations souhaitées. Les évaluateur-trices peuvent ainsi aider les équipes à mieux comprendre pourquoi certaines interventions ne fonctionnent pas et comment les améliorer, grâce à des données précises et à la mise en perspective des différents points de vue.

Les évaluateur-trices se heurtent parfois à des résistances. L'accès aux données peut nécessiter patience et persévérance. Le travail de monitoring des activités et de recensement des interventions est souvent mal compris par les équipes de terrain. Il est perçu comme une perte de temps, décalé de leur activité professionnelle quotidienne et/ou comme un outil de contrôle, sans percevoir que les données/analyses produites peuvent également leur être utiles pour mieux saisir l'ampleur et l'évolution d'une prestation ou avoir une compréhension plus globale et objectivée des profils des bénéficiaires par exemple.

Pour rassurer les porteurs de projets, les évaluateur-trices doivent présenter et expliciter les objectifs de l'évaluation, la façon dont ils vont procéder, ainsi que les bénéfices que l'équipe du projet peut en tirer.

Il s'agit aussi de faire des retours réguliers aux mandant-es et aux responsables du projet tout au long du processus d'évaluation. Puis, au terme de l'évaluation, une fois celle-ci validée par les mandant-es et publiée, de présenter les résultats aux personnes/équipes qui ont été sollicitées dans le cadre de l'évaluation. Cette étape de restitution est importante car elle contribue à développer une meilleure compréhension de la plus-value d'une démarche d'évaluation.

Bien que les évaluateur-trices se trouvent parfois dans une position délicate entre les attentes des mandant-es et celles des porteurs de projets, leur rôle de médiation peut leur permettre de réunir ces intérêts divergents, en collectant des données utiles aux deux parties, en

garantissant l'objectivité des résultats et en apportant des recommandations constructives pour améliorer les projets à différents niveaux.

LE PROJET OU L'ENTITÉ ÉVALUÉE

Pourquoi être évalué? La perspective des porteurs d'un projet financé par des fonds publics.

Les porteurs du projet n'ont généralement pas choisi d'être évalués et n'ont pas sélectionné l'équipe d'évaluation. Lors de l'arrivée des évaluateur-trices, l'accueil réservé est donc souvent empreint de méfiance et de retenue. Les évaluateur-trices sont souvent perçues comme une intrusion, agissant pour le compte des financeurs plutôt que de l'entité évaluée.

Convaincus de la pertinence de leur projet, investis dans leur travail quotidien, les porteurs de projet ont souvent de la peine à distinguer eux-mêmes ce qui fonctionne bien de ce qui pourrait être amélioré. Confrontés aux évaluateur-trices, elles-ils se sentent observé-es et craignent que leur travail ne soit pas bien compris par ces personnes externes. De plus, l'évaluation peut être perçue comme une ingérence et une charge de travail non anticipée. Tout cela peut créer une situation tendue qui peut être améliorée si les évaluateur-trices parviennent à convaincre que leur démarche vise aussi à appuyer les équipes sur le terrain en mettant en lumière ce qui fonctionne.

Parfois, dans un souci apparent de « protéger leurs bénéficiaires », les équipes peuvent aussi être réticentes à fournir certaines informations, ce qui peut entraver le processus d'évaluation. Cette réticence peut s'avérer contre-productive pour toutes les parties prenantes, car elle limite les possibilités d'amélioration et de développement des projets. L'expérience auprès de populations en situation de vulnérabilité montre que les bénéficiaires sont en réalité disposé-es à partager leur expérience et à contribuer à l'amélioration des services en participant à un entretien par exemple ou en répondant à un questionnaire.

L'expérience du CEESAN montre qu'il arrive aussi que les équipes évaluées n'attendent pas la publication du rapport, mais comprennent rapidement l'intérêt du processus et s'engagent dans la production de données, avec le soutien des évaluateur-trices. L'évaluation est alors perçue comme un accompagnement et un soutien extérieur pour penser et préciser un projet, dans un souci d'amélioration et d'adaptation des interventions au plus près des besoins des populations cibles.

Elles-ils se sentent observé·e·s et craignent que leur travail ne soit pas bien compris

L'étape de restitution est importante car elle contribue à développer une meilleure compréhension de la plus-value d'une démarche d'évaluation

CONCLUSION

Comment faire que l'évaluation bénéficie le plus possible aux trois parties? Développer une meilleure connaissance des postures et enjeux respectifs.

L'objectif d'une évaluation est de fournir des informations utiles aux parties prenantes sur la pertinence, la mise en œuvre, les points forts et le potentiel d'optimisation d'un projet, d'une stratégie ou d'une institution, et non pas, en général, sur la qualité du travail d'un membre de l'équipe en particulier.

Souvent présente du côté des porteurs de projet, la crainte que l'évaluation entraîne l'arrêt du projet ou le refus de financement se vérifie rarement. Même si cette situation n'est pas exclue dans un contexte de limites budgétaires, l'évaluation sert à ajuster et améliorer les réponses aux besoins, plutôt qu'à sanctionner. Elle peut aussi permettre de préciser une prestation ou justifier des besoins en ressources supplémentaires.

Du côté des mandant-es, des tensions peuvent parfois émerger en raison d'attentes inadéquates. L'évaluation a pour vocation de produire des connaissances objectivées, constituant ainsi un outil d'aide à la décision, mais sans pour autant se substituer à cette décision. L'autre tentation possible est d'attendre de l'évaluation qu'elle vienne valider une orientation stratégique ou une décision prise par l'administration ou les financeurs.

Pour que le processus d'évaluation soit efficace, une compréhension commune des rôles et attentes respectives est nécessaire. Si toutes les parties impliquées ont une compréhension claire du processus, de ses finalités ainsi que de ses limites, l'évaluation peut devenir un vrai levier d'apprentissage et d'amélioration des actions. Elle permet d'initier une dynamique positive et stimulante entre les besoins des mandant-es, la curiosité et compétence des évaluateur-trices, et l'intérêt des équipes évaluées à réfléchir à leurs pratiques. Dans les faits, cela requiert un travail constant pour avoir tout le monde à bord.

Contact : sanda.samitca@chuv.ch

Références

1. Société suisse d'évaluation (SEVAL), Standards d'évaluation de la société suisse d'évaluation, SEVAL 2016
2. Nelles J, Waldvogel D, Maurer C, Aebischer C, Fuhrer A, Hirsbrunner HP. Pilotprojekt Drogen- und HIV Prävention in den Anstalten in Hindelbank: Evaluationsbericht. Berne : OC-FIM (off. central fédéral des imprimés et du matériel); 1995.
3. Zobel F, So-Barazetti B. La gestion de l'innovation dans le cadre du ProMeDro. Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive; 2003.
4. Bänziger P-P, Herzig M, Koller C, Savary J-F, Zobel F. La Suisse et les drogues. Scènes, politiques et interventions, 1965-2024. Neuchâtel: Livreo-Alphil; 2024.
5. Huissoud T, Gervasoni J-P, Benninghoff F, Dubois-Arber

- F. Epidémiologie de la toxicomanie dans le canton de Vaud et évaluation des nouveaux projets financés par le canton de Vaud depuis 1996 : version abrégée du rapport d'août 1998. Lausanne : Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 1998. (Raisons de santé 20b).
6. Huissoud T, Morency P, Samitca S, Benninghoff F, Geense R, Dupertuis V, et al. Epidémiologie de la toxicomanie dans le canton de Vaud et évaluation des nouveaux projets financés par le canton de Vaud : deuxième phase d'évaluation 1998-2000. Lausanne : Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2001. (Raisons de santé 63).
7. Samitca S, Geense R, Huissoud T, Morency P, Benninghoff F, Dubois-Arber F. Evaluation de deux structures à bas seuil de la ville de Lausanne : Le Passage et le Point d'eau. Lausanne : Institut universitaire de médecine sociale et préventive; 2001.

INTERVIEW

ADDICTIONS: QU'AVONS-NOUS APPRIS?

Gerhard Gmel (CHUV) par Frank Zobel (Addiction Suisse)

Gerhard Gmel est docteur en psychologie et professeur à la Faculté de biologie et de médecine de l'UNIL. Après ses études en Allemagne, il a travaillé principalement pour Addiction Suisse et pour le service de médecine des addictions du CHUV. Il a initié de nombreux projets de recherche, publié plus de 400 articles scientifiques, été expert pour l'OMS et Senior Editor de la revue anglo-saxonne *Addiction*. En 2019, il a reçu le prestigieux prix Jellinek pour ses travaux de recherche dans le domaine de l'alcool. Juste avant de prendre sa retraite, il jette pour nous un regard en arrière, mais aussi vers le futur.



Frank Zobel: Quels sont les grands progrès réalisés au cours des dernières décennies dans le domaine de la recherche sur l'alcool et sur les addictions en général? Peux-tu citer quelques exemples où la science a fait des découvertes importantes?

Gerhard Gmel: Je viens de la recherche sur l'alcool. En Suisse, les domaines étaient largement divisés. La recherche sur l'alcool était à Lausanne, sur le tabac à Berne et sur les drogues à Zurich. Dans le domaine de l'alcool, deux étapes ont particulièrement influencé la

recherche, le traitement et la prévention. Toutes deux ont débuté dans les années 1970, mais ne se sont imposées qu'à partir des années 1990. La première a été la reconnaissance de la dépendance à l'alcool en tant que maladie et donc l'abandon, dans les méthodes de traitement, de l'idée que les personnes alcooliques étaient des personnes moralement faibles, que l'on traitait principalement en les enfermant longtemps dans des institutions. La reconnaissance en tant que maladie a ouvert la voie à de multiples méthodes de traitement et à la prise en charge des prestations par l'assurance maladie.

La deuxième étape, résumée dans le Purple Book (Alcohol Control Policy in Public Health Perspective) rédigé par les scientifiques les plus reconnus du milieu des années 70, a été la prise de conscience que les problèmes liés à l'alcool devaient être considérés au niveau sociétal, ce qui impliquait également des interventions visant l'ensemble de la société, comme les mesures structurelles. Les problèmes liés à l'alcool dans la société sont associés à la consommation moyenne (théorie de la distribution unique) et une grande partie ne sont pas seulement causés par les personnes qui consomment le plus, mais

Les problèmes liés à la consommation d'alcool sont devenus une question de société

aussi par la majorité de celles qui en consomment moins (paradoxe de la prévention). Il fallait donc réduire la consommation d'alcool à tous les niveaux. L'idée sous-jacente était que si la consommation moyenne dans la population pouvait être réduite, la proportion de consommateurs problématiques

diminuerait également. Ainsi, les problèmes liés à la consommation d'alcool sont devenus une question de société et plus seulement le problème d'une minorité. Le Purple Book est ensuite devenu la « bible de l'alcool » qu'est désormais le livre « Alcohol Policy and the Public Good » qui a été réédité à plusieurs reprises.

Depuis la fin des années 1990, des études à grande échelle - le Global Burden of Disease - mesurent les conséquences de la consommation d'alcool, de tabac et des drogues illégales au niveau populationnel, et les comparent selon une méthodologie uniforme avec les conséquences liées à d'autres facteurs de risque (alimentation, malaria, etc.). Cela permet d'examiner les énormes répercussions qu'ont les facteurs de risque au niveau de la société dans son ensemble et pas uniquement chez la minorité des gros consommateurs. Il est ainsi apparu que la consommation d'alcool est liée à un grand nombre de maladies et d'accidents, et que l'usage d'alcool et celui du tabac comptaient parmi les cinq facteurs de risque de maladie et d'accident les plus élevés dans les pays à haut revenu comme la Suisse. Les conséquences de la consommation de ces substances sont ainsi apparues comme étant comparables, voire supérieures, à celles de facteurs de risque comme l'hypertension, le cholestérol, l'obésité et l'inactivité physique. De plus en plus de recherches se sont ensuite intéressées aux quelques 200 conséquences liées à la consommation d'alcool.

Frank Zobel: Et dans quels domaines les connaissances n'ont-elles pas vraiment évolué? Dans quels domaines la recherche n'a-t-elle pas progressé autant qu'elle aurait dû le faire?

Gerhard Gmel: Le savoir évolue toujours. On découvre encore de nouvelles maladies liées à la consommation de substances (par exemple un lien entre tuberculose et alcool). La méthodologie et les procédures statistiques se sont notamment améliorées et sont de plus en plus utilisées. Mais la question est plutôt de savoir comment ces connaissances sont utilisées, et notamment comment elles sont mises en œuvre au niveau politique. Les « bibles de l'alcool » successives ont aussi évalué l'efficacité des approches préventives. Les méthodes peu efficaces telles que les approches éducatives et communicatives continuent pourtant d'être encouragées et soutenues, et les mesures prouvées efficaces, notamment les mesures structurelles, ne sont guère mises en œuvre. En ce qui concerne les possibilités au niveau politique, la Suisse est souvent loin derrière les autres pays. Elle se situe en bas de l'échelle dans les indices de politique et d'influence de l'industrie, par exemple dans le domaine de l'alcool et du tabac, mais aussi dans celui des jeux d'argent et de hasard. Des mesures telles que le dépistage précoce ne sont guère encouragées et les programmes préventifs sont rarement soumis à une évaluation d'impact.

Frank Zobel: Lorsque tu as commencé ta carrière, les addictions concernaient surtout les substances psychoactives. Aujourd'hui, on parle aussi d'addictions comportementales « sans substance ». Dans quelle mesure cela a-t-il changé le regard et comment cet élargissement du sujet a-t-il eu un impact sur la recherche?

Gerhard Gmel: Ces dernières années, on a assisté à un engouement pour les addictions comportementales. Il est clair que celles-ci doivent également faire l'objet de travaux de recherche et, le cas échéant, de mesures préventives et thérapeutiques appropriées pour réduire l'usage et les problèmes. Toutefois, il est moins clair de savoir où, pour nombre de ces addictions comportementales, il faut tracer la limite entre un comportement usuel, comme jouer, acheter, manger ou s'informer, et des comportements problématiques. De mon point de vue, les moyens de plus en plus réduits consacrés à la recherche et à la prévention devraient être utilisés en premier lieu pour les dommages individuels mais aussi sociaux. L'addiction au « téléphone portable » ou aux « jeux vidéo », si elle existe, a un coût social nettement moins élevé que la consommation d'alcool ou de tabac.

Frank Zobel: Tu as notamment collaboré avec l'OMS, réalisé des mandats pour l'OFSP et travaillé avec des cliniciens du CHUV. Que penses-tu de l'influence de la recherche sur les décisions politiques et sur la pratique professionnelle? Cette influence est-elle suffisante? Comment pourrait-elle être améliorée?

Gerhard Gmel: Je pense que dans certains pays, l'OMS a une grande influence, ce qui a permis d'encourager certains processus politiques (je pense à certains pays baltes ou à la Thaïlande, mais aussi à l'Australie, pour ne citer que quelques pays). La Suisse est plutôt solitaire sur le plan politique. On le voit par exemple avec la convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (CCLAT), qui a certes été signée il y a une vingtaine d'années, mais qui n'a toujours pas été ratifiée. Pour l'essentiel, ce sont des activités comme le lobbying qui permettent d'augmenter la pression sur les décideurs politiques. Mais je n'en attends personnellement pas grand-chose.

Intensifier les échanges entre le personnel de la recherche, du travail social et de la médecine

Le fait de ne plus considérer uniquement les consommateurs problématiques a bien entendu modifié le champ professionnel, tant en médecine que dans d'autres domaines d'intervention. Les conseils brefs et interventions brèves

se sont révélés efficaces, au moins à court terme. Ils sont d'autant plus efficaces lorsqu'ils sont menés par des personnes avec lesquelles on a un lien et pour lesquelles on éprouve du respect, comme le médecin de famille. Compte tenu de la diversité des maladies liées à la consommation de substances, les médecins spécialisés

comme les cardiologues ou les gastroentérologues devraient également suivre une formation pour pouvoir donner des conseils appropriés dans ce domaine. Pour les interventions brèves, il faut par exemple de l'expérience dans la conduite d'entretiens motivationnels. L'une des barrières est que les médecins craignent de faire fuir leurs patient·e·s et qu'ils ne procèdent donc ni à un dépistage approprié ni, le cas échéant, à une intervention. De plus, contrairement à d'autres pays, il n'existe pas en Suisse de code de facturation pour de tels entretiens.

Dans d'autres domaines du traitement et du conseil en matière de dépendance, il est également difficile de s'adapter aux nouveautés en raison de l'évolution constante des connaissances issues de la recherche. Les personnes du domaine sociothérapeutique ne disposent généralement pas de formations suffisantes pour comprendre et interpréter les résultats de la recherche scientifique. De manière générale, il serait donc souhaitable d'intensifier les échanges entre le personnel de la recherche, du travail social et de la médecine afin d'obtenir une meilleure vue d'ensemble. On manque aussi souvent de la capacité d'appliquer les nouvelles connaissances en matière de prévention à de pistes d'intervention et de sortir ainsi du train-train quotidien. Il n'existe par exemple guère d'interventions précoces ou d'approches préventives axées sur des structures de personnalité spécifiques. Une prévention uniforme pour tous est en réalité peu efficace.

Frank Zobel : Si nous pensons à la recherche sur l'alcool, quels travaux scientifiques devraient, selon toi, être menés au cours des prochaines décennies afin de mieux comprendre les problèmes liés à cette substance et savoir comment les réduire ?

Gerhard Gmel : Nous avons certainement besoin de travaux sur les effets protecteurs mais ils sont difficilement réalisables et nécessitent beaucoup de moyens. Nous avons également besoin d'études comparatives internationales. Comme on l'a vu par exemple lors de la baisse de la consommation d'alcool chez les jeunes presque partout dans le monde, chaque pays vient avec ses propres explications (par exemple des programmes de prévention), mais qui n'existent pas du tout dans les autres pays qui ont connu des baisses similaires. On manque d'approches comparatives pour étudier les cultures des jeunes. Nous avons aussi besoin d'études sur la prévention avec une évaluation d'impact et pas seulement une évaluation de processus. Qu'est-ce qui est efficace et combien de temps cela dure-t-il ? Pour cela, il faut aussi la volonté de confier à nouveau davantage la

recherche, aujourd'hui principalement orientée vers la médecine, à des spécialistes des sciences sociales. Nous sommes par exemple encore loin de pouvoir expliquer quand et pourquoi une surconsommation d'alcool limitée dans le temps durant l'enfance, l'adolescence ou le début de l'âge adulte, se transforme ou non en une maladie chronique comme l'alcoolodépendance. Il faut aussi des études sur ce qui se passe lorsqu'on réduit la consommation, ce qui n'est pas la même chose que de déterminer les risques en présence d'une consommation. Nous savons beaucoup trop peu si la réduction de la consommation a les mêmes effets que le fait de ne pas consommer du tout. Dans le cas du tabagisme, il faut par exemple des années d'abstinence pour se rapprocher du risque encouru par les non-fumeurs.

Frank Zobel : Et pour finir, quels conseils donnerais-tu aux jeunes chercheurs et chercheuses qui aujourd'hui se lancent dans la recherche sur les addictions ?

Gerhard Gmel : Cela peut paraître étrange, car la recherche est un domaine de travail extrêmement intéressant, mais je peux difficilement leur recommander de se lancer dans la recherche de nos jours, du moins en Suisse. La lutte pour les fonds de recherche est très importante et les emplois fixes sont trop rares.

Souvent, les post-doctorant·e·s doivent rédiger des demandes pour leurs professeur·e·s afin de financer tant bien que mal leurs activités pour les années à venir. Si la demande de financement n'aboutit pas, ils se retrouvent sans emploi. Parfois, les gens passent d'un contrat temporaire mal payé à l'autre, jusqu'à ce qu'ils soient épuisés à l'approche de la quarantaine. Il reste donc peu de temps et peu de postes garantis à long terme pour une recherche innovante que les jeunes chercheurs pourraient mener indépendamment des préférences de leurs professeurs. C'est pourtant ce qu'il faudrait. Les subventions du Fonds national suisse pour les jeunes scientifiques, telles qu'Ambizione ou SNSF Starting Grant, sont un pas dans la bonne direction. Mais, là aussi, les seuils sont très élevés. Il faut par exemple déjà un doctorat et une expérience de recherche postdoctorale pour être éligible à ces subventions, sans compter qu'il faut en principe avoir un emploi dans une institution éligible. Si quelqu'un veut aujourd'hui prendre pied dans la recherche, il ou elle devrait le plus rapidement possible obtenir un titre de docteur et publier suffisamment de travaux scientifiques dans des revues peer reviewed. Cela augmente les chances de pouvoir postuler à des emplois au niveau national ou international.

Contact : gerhard.gmel@chuv.ch



**AUTOMNE
2025**

FORMATIONS ADDICTIONS

GREAA | www.grea.ch
024 426 34 34
GROUPEMENT ROMAND D'ETUDES DES ADDICTIONS

PARENTALITÉ ET ADDICTIONS 17 et 18 septembre

PRÉVENTION DANS LES FOYERS ÉDUCATIFS 25 septembre

PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS D'OVERDOSE 30 octobre

ADDICTIONS ET RÉTABLISSEMENT 31 octobre et 27 novembre
CONNAÎTRE ET PRATIQUER LA THÉRAPIE ACT

FORMATION AU TRAVAIL DE RUE EN RDR 3 et 5 novembre

**FORMATION DE BASE EN ADDICTIONS 7, 14, 21, 28 novembre
et 5 décembre**

**FORMATION EN ADDICTIONS POUR LE PERSONNEL
ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE 11, 12 novembre et 10 décembre**

PAUVRETÉ, PRÉCARITÉ ET ACCÈS AUX DROITS 20 novembre

**JEUX VIDÉO : SITUATION PROBLÉMATIQUE
OU ADDICTION ? 4 décembre**

DE L'IMPORTANCE DE COPRODUIRE LES CONNAISSANCES : LA PARTICIPATION DES PERSONNES CONCERNÉES À LA RECHERCHE DANS LE CHAMP DES ADDICTIONS

Nicolas Charpentier et Sandro Cattacin, Institut de recherches sociologiques, Université de Genève

Dans le domaine des addictions, la participation des individus ou des communautés aux travaux de recherche sur des problématiques qui les concernent reste peu répandue. De telles collaborations relèvent pourtant de questions d'ordre éthique et démocratique que les auteurs illustrent à travers les trois dimensions que sont la justice épistémique, la justice sociale et la transformation sociale (éd.).

La notion de participation est aujourd'hui incontournable. La démocratie se doit d'être participative avec une demande croissante des citoyen·ne·s d'être associé·e·s aux décisions ou, à défaut, de pouvoir être consulté·e·s. Dans le champ de la santé, nous parlons de démocratie sanitaire (ou démocratie en santé) posant le défi pour les usager·ère·s des systèmes de santé d'être écouté·e·s et impliqué·e·s à tous les niveaux, depuis le colloque singulier avec le corps médical jusqu'à la définition des politiques de la santé. Le mouvement des personnes en situation de handicap comme celui des personnes vivant avec le VIH ont ainsi posé les termes du débat avec le slogan « Rien pour nous sans nous ». En effet, la participation opère au sein de la société un rééquilibrage entre détenteur·rice·s d'un pouvoir (politique, administratif, médical) et celles et ceux qui en seraient l'objet. La recherche scientifique n'échappe pas à cette demande de rééquilibrage par la participation, y compris dans le champ des addictions. Pour autant, cette participation est loin d'être un acquis dans les milieux de la recherche, la refusant avec des arguments bien souvent mis sous la bannière que la recherche doit être indépendante ou « neutre ». La participation des communautés concernées ou des individus concernés n'est donc pas une question de faisabilité mais une question démocratique, de qualité et crédibilité de la recherche, avec une portée éthique

lorsque nous la pensons dans le champ scientifique, donc de la production des savoirs. C'est ce que nous allons développer dans cet article.

PARTICIPATION CONTRE INJUSTICE ÉPISTÉMIQUE

La participation des personnes ou des communautés concernées à un projet de recherche dans le champ des addictions ou de la réduction des risques porte en soi cet idéal démocratique dans le sens que cette participation va agir comme un levier de justice épistémique. Il est commun de définir ce concept en le prenant de façon inverse, en partant de l'injustice épistémique. Selon

Frega, cela « consiste dans le fait de nier la crédibilité d'un sujet en raison de certains attributs sociaux qui, en principe, ne devraient pas affecter son autorité cognitive, comme le genre ou l'identité ethnique »¹. Cette idée d'injustice épistémique est de manière évidente applicable à ce que peuvent vivre les personnes consommatrices et le stigmaté qui y est associé de « malades » ou de

« criminelles »². La participation communautaire à la recherche va ainsi contribuer à légitimer la parole des personnes concernées ou agissant comme représentantes d'un groupe, d'une communauté. C'est en ce sens que la recherche dite communautaire représente un moyen de faire entrer des paroles, puis des savoirs, qui, parce qu'ils ne sont pas de nature académique, sont transgressifs,

*La participation
communautaire à la
recherche va ainsi contribuer
à légitimer la parole des
personnes concernées*

dans un ordre renouvelé et pluraliste de la production des connaissances sur la société³.

Pour illustrer ce propos, nous pouvons utiliser l'expérience d'un collectif de recherche initié par le milieu communautaire en 2012 au sujet du «slam», phénomène que l'on appelle désormais «chemsex». La pratique d'injection de cathinones en contexte sexuel dans le milieu gay est apparue comme sujet de la réduction des risques au travers d'actions associatives ancrées au niveau communautaire. Le premier point remarquable est l'identification précoce de ces pratiques avant même de parler de phénomène structurant au sein de la communauté en question. De cette identification «précoce» et l'interrogation que cela peut induire en termes de santé publique, il a été proposé d'enquêter afin de mieux cerner ce que l'on pouvait alors considérer comme pratique émergente et penser les enjeux de santé qui pouvaient en découler. Un collectif de recherche s'est ainsi mis en place incluant chercheur-euse-s communautaires de l'association française de lutte contre le sida AIDES, chercheur-euse-s académiques et personnes concernées afin de conduire une évaluation rapide (rapid assessment) de la situation. Les résultats de cette étude font date en France dans la prise en compte de la question du chemsex dans l'action de lutte contre le VIH comme en matière de réduction des risques. La spécificité est que d'une part l'étude a été initiée par le milieu communautaire de la santé et d'autre part que la méthodologie d'enquête incluait la participation d'un «insider». C'est-à-dire d'un homme pratiquant le chemsex qui a eu une position équivalente aux autres membres du collectif de recherche tout au long de l'enquête⁴. L'implication communautaire relève ici de la justice épistémique.

LA RECHERCHE AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

Après l'enjeu de justice épistémique, une seconde dimension pour penser la notion de participation est celle de l'utilité sociale. Cette seconde dimension est à rapprocher du principe de justice sociale. La participation, ou le partenariat en recherche lorsqu'il s'agit d'une collaboration entre chercheur-euse-s académiques et milieux communautaires, place les individus concernés dans un processus où leurs besoins vont guider le travail de problématisation de la recherche (la question scientifique). Les individus, le groupe, la communauté, doivent pouvoir bénéficier des résultats de la recherche, en termes d'empowerment (ce qui va renforcer les capacités à agir du groupe en question). Les résultats de la recherche vont aussi constituer une possibilité d'influer sur un changement social les concernant, et ce dans une perspective de réduction des inégalités, notamment sociales, auxquelles ils sont confrontés⁵.

Les individus, le groupe, la communauté, doivent pouvoir bénéficier des résultats de la recherche



Une expérience exemplaire de ce principe de justice sociale est celle de la Thunderbird Partnership Foundation au Canada. Cette dernière entend répondre au manque de ressources de formation adaptées à la culture des Premières Nations, comme le manque de recherches pertinentes et d'efforts de sensibilisation pour soutenir les centres de traitement des dépendances et les travailleur-euse-s du mieux-être communautaire des Premières Nations. La dimension participative ou communautaire de la recherche comme enjeu de justice sociale s'illustre ici par le postulat de la fondation que «la meilleure ressource de la communauté est la communauté» pour tout ce qui la concerne depuis l'orientation, la conception et jusqu'à la prestation des services. Cette perspective entend contribuer à un système de soins efficace. Les projets de recherche reconnaissent les savoirs culturels et intègrent les facteurs du bien être des Premières Nations. La recherche est ici dirigée par la communauté et appartient à la communauté (principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession – PCAP⁶). Cet exemple invite à déconstruire la production de savoir telle qu'elle est inscrite dans la tradition européocentrée et positiviste, pour la reconstruire depuis les groupes, les individus initialement «objets» d'étude, dans ce qui pourrait se nommer un processus de «décolonisation des méthodologies». C'est ce que Linda Tuhiwai Smith analyse avec la perspective maorie et son rapport à la recherche et la production de savoirs. Cette analyse, bien que située dans un

contexte postcolonial, accompagnée de la médiation d'une démarche participative de la recherche, permet de penser « depuis et pour les marges »⁷.

L'INNOVATION SOCIALE ET LE PASSAGE À L'ACTION

Après la justice épistémique et la justice sociale, la troisième dimension qui doit retenir notre attention réside dans l'innovation sociale qui peut découler de la recherche participative, innovation qui agit comme un levier de transformation sociale⁸. Les connaissances acquises, comme le processus de recherche, bénéficient à la communauté sous la forme d'action. Le but est de générer une amélioration des conditions de vie et de santé des individus ou communautés concernés. La transformation de l'environnement social et des normes se trouve ainsi au cœur de ces démarches.

Nous pouvons ici nous inspirer d'une expérience québécoise de recherche participative qui entend proposer des modalités d'accès nouvelles à la réduction des risques auprès d'une population injectrice. Le constat était fait que toutes les personnes concernées ne fréquentaient pas les centres de réduction des risques en place. À l'inverse, le rôle de personnes consommatrices agissant comme actrices de la réduction des risques au sein de leur groupe par la diffusion de matériel a été identifié. Le projet a consisté à développer une recherche

*La recherche est « une
activité sociale, intellectuelle
et imaginative »*

action participative, entre chercheur·euse·s académiques, un organisme communautaire (l'association Point de Repère) et des personnes consommatrices, devant permettre d'établir un nouveau référentiel dans les offres de réduction des risques. L'expérimentation a ainsi permis de créer la fonction de « guide de rue » pour des personnes consommatrices, qui ont ainsi pu participer au développement d'un nouveau type d'intervention par les pairs⁹.

CONCLUSION

La participation des personnes concernées ou des communautés concernées et leurs représentant·e·s n'est pas un « détail » en matière de recherche mais une question démocratique et de qualité, voir crédibilité de la recherche qui relève de trois dimensions: justice épistémique, justice sociale et transformation sociale. La participation en recherche n'est donc pas qu'une question conceptuelle mais un enjeu de méthode. Penser la participation signifie penser le partenariat de recherche et comment organiser la collaboration^{10, 11}. La recherche est « une activité sociale, intellectuelle et imaginative »⁷; elle doit être organisée à un seuil d'accessibilité approprié et conçue pour assurer une « convivialité »¹² de la participation.

Contacts: nicolas.charpentier@unige.ch ;
sandro.cattacin@unige.ch

Références

1. Frega R. « L'épistémologie des dominés ». Critique 2013 n° 799(12): 978-91.
2. Chimienti M, Evély Petremont M, Cattacin S. Des organisations impossibles?: vulnérabilités et citoyennetés urbaines: une perspective comparative. Genève: Université de Genève, 2010.
3. Roduit S, Charpentier N. Recherche communautaire et enjeux éthiques. Réflexions pour une éthique de la participation. Working paper. 16. Genève: Institut de recherches sociologiques - Université de Genève, 2021.
4. Rojas Castro D, Fournier S, Foureur N, Labrouve V, Pascal X, Quatremère G, Jauffret-Roustide M. « "Slam" Injection de drogues chez les gays : enquête qualitative pour mieux connaître la pratique, les risques et les demandes ». SWAPS 2012; 69: 8-10, 15.
5. Boyd MR. « Community-Based Research: Understanding the Principles, Practices, Challenges, and Rationale ». in Leavy P ed. The Oxford Handbook of Qualitative Research. Oxford University Press, 2014: 498-517.
6. Cette notion est décrite dans le cadre conceptuel élaboré par la fondation, <https://thunderbirdpf.org>

7. Smith LT. Decolonizing methodologies: research and indigenous peoples. Second edition. London: Zed Books, 2012.
8. Roduit S, Charpentier N. « La recherche communautaire, une démarche au service de l'innovation sociale ». In Maeder P, Chimienti M, Cretton V, Maggiori C, Probst I, Rullac S ed(s) Innovation et intervention sociales. Impacts, méthodes et mises en œuvre dans les domaines de la santé et de l'action sociale, Questions sociales. Zurich/Genève: Seismo, 2023: 73-85.
9. Fradet L, Mercure SA, Gagnon M, Côté F. La recherche-action participative au cœur de la recherche en milieu communautaire, le cas des guides de rue à Point de Repères. In Otis J, Bernier M, Josy Lévy J ed(s) La recherche communautaire VIH/sida. Des savoirs engagés. Montréal: Presses de l'Université du Québec, 2015: 79-99.
10. Demange E, Henry E, Préau M. De la recherche en collaboration à la recherche communautaire. Un guide méthodologique. ANRS / Coalition Plus, 2012.
11. Feher O, Jeziorska I. Fostering community knowledge. Background paper on community-based harm reduction research. Amsterdam: European Harm Reduction Network, 2022.
12. La convivialité est dans le sens de la pensée d'Ivan Illich.



ADDICTION | SUISSE

**SEMAINE
NATIONALE D'ACTION**
POUR LES ENFANTS DE PARENTS
AVEC UNE ADDICTION



16 – 22 MARS 2026

enfants-parents-addiction.ch

**MAMAN
PAPA BOIT
BOIT** PROGRAMME NATIONAL
ENFANTS DE PARENTS AVEC UNE ADDICTION



INTERVIEW

POLITIQUE ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Felix Gutzwiller par Jonathan Chavanne et Marina Delgrande (Addiction Suisse)

La recherche scientifique permet d'apporter des éléments de réponse à des questions qui sont parfois complexes. Mais, dans quelle mesure oriente-elle réellement les choix politiques et quel est son poids face aux dogmes et représentations idéologiques? Felix Gutzwiller, médecin, ex-directeur d'un institut de recherche en santé publique et ancien parlementaire fédéral, qui s'est notamment fortement impliqué dans la révision de la Loi sur les stupéfiants, apporte un éclairage sur ces tensions (éd).



Addiction Suisse: Pourriez-vous nous résumer brièvement votre parcours, à la fois en tant que chercheur et politicien? Comment vous êtes-vous personnellement intéressé à la thématique des addictions?

Felix Gutzwiller: Après mes études de médecine à Bâle et ma formation continue en santé publique aux États-Unis, j'ai travaillé à l'Université de Lausanne puis à celle de Zurich en tant que directeur de l'Institut de médecine sociale et préventive. Lorsque j'étais à Lausanne, j'ai été de plus en plus confronté à la problématique de la drogue avec le début de l'épidémie

de VIH en Suisse. Cela s'est ensuite renforcé à Zurich dans le contexte de la problématique du Platzspitz. À partir de 1999, j'ai été très impliqué dans la dimension politique des questions liées aux drogues au Parlement fédéral en tant qu'élu au Conseil national, puis au Conseil des États. Avec le Professeur Ambros Uchtenhagen (ancien directeur de l'ISGF à Zürich), j'ai par ailleurs accompagné scientifiquement les programmes de prescription d'héroïne à Zurich.

Addiction Suisse: Le lien entre la recherche scientifique et la politique vous semble-t-il naturel, ou faut-il l'initier et l'entretenir activement? Qu'en est-il pour le domaine des addictions?

Felix Gutzwiller: Au Parlement fédéral, très peu d'élu-e-s sont issue-e-s de la recherche, à l'exception d'un domaine comme l'agriculture par exemple. La politique basée sur les évidences scientifiques est donc un thème plutôt marginal, les idées idéologiques ou sociopolitiques occupant souvent une place plus large. C'est particulièrement vrai pour la politique en matière de drogue. La population est toutefois davantage réceptive aux faits. Il n'y a qu'en Suisse que des majorités locales se sont toujours dégagées en faveur, par exemple, de programmes de substitution, y compris avec prescription d'héroïne.

Au Parlement fédéral, très peu d'élu-e-s sont issue-e-s de la recherche

Addiction Suisse: Lorsque vous siégiez au Parlement fédéral, en quoi la recherche vous a-t-elle accompagné dans vos travaux politiques? Pouvez-vous partager un

exemple où vos connaissances scientifiques vous ont aidé à élaborer une question, un postulat, une motion, ou à vous positionner sur un texte déposé ?

Felix Gutzwiller: En dehors des thèmes relatifs aux substances illégales, par exemple dans le cadre du suivi scientifique de la prescription d'héroïne, il y a également eu des interventions fondées sur les évidences scientifiques dans le domaine légal. Ainsi, ma motion sur le tabagisme passif a eu pour point de départ le fait que, en 2004, le Centre international contre le cancer (IARC) basé à Lyon a classé la fumée passive parmi les cancérigènes avérés. On disposait ainsi d'une base scientifique pour agir en faveur d'espaces publics sans fumée ou encore comme mesure de protection des travailleur-euse-s. Aujourd'hui, cette solution est devenue incontournable.

Addiction Suisse: Pourriez-vous citer un exemple emblématique où la recherche a contribué de manière décisive à une décision politique dans le domaine des addictions ? À l'inverse, contre quoi la recherche bute-t-elle dans ce domaine ?

Felix Gutzwiller: Outre l'exemple mentionné du tabagisme passif, je pense que le suivi scientifique des programmes de prescription d'héroïne a contribué à l'émergence de majorités lors de votes aux niveaux municipaux et cantonaux. Les principales barrières et obstacles à l'utilisation des résultats scientifiques sont certainement les représentations idéologiques dans le contexte de la consommation de substances et, surtout pour les substances légales, les aspects économiques, souvent aussi de politique régionale, comme c'est par exemple le cas pour l'alcool.

Addiction Suisse: Avez-vous déjà observé des situations où des arguments scientifiques ont été mis de côté pour prendre une décision politique, notamment sur des sujets liés aux addictions ? Comment expliquez-vous cela et quels sont, selon vous, les facteurs ayant poussé à les écarter ?

Felix Gutzwiller: Je pense que l'histoire de la recherche sur les risques liés à la consommation de tabac montre clairement à quel point – jusqu'au sein du monde de la recherche – l'industrie concernée a tenté de remettre en question les résultats scientifiques, parfois aussi par le biais de pseudo contre-expertises, de congrès et de mesures similaires, afin de saper la crédibilité des résultats de la recherche.

Addiction Suisse: Comment percevez-vous l'utilisation (ou la non-utilisation) de la recherche par l'exécutif dans ses réponses aux interventions parlementaires, en particulier sur des sujets liés aux addictions ? Avez-vous

des exemples où l'exécutif s'est appuyé principalement sur des données scientifiques pour élaborer sa réponse ?

Felix Gutzwiller: De mon point de vue, les autorités sanitaires sont tout à fait intéressées à agir sur la base de faits et d'évidences scientifiques. L'histoire récente de l'épidémie de VIH/Sida et de la consommation de drogues en Suisse montre que l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a agi en se basant sur des faits. Les études d'accompagnement les plus diverses, les rapports d'expert-e-s, etc. le prouvent. Ceux-ci ont certainement été pris en compte dans les travaux préparatoires pour le Parlement fédéral, par exemple pour le projet de loi assez progressiste sur le cannabis, qui a échoué de peu au Parlement en 2003, ou pour la loi sur la prévention, qui a également échoué...

Addiction Suisse: Comment favoriser une dynamique positive entre recherche et politique ? En tant que politicien et chercheur, quel conseil donneriez-vous aux décideurs et décideuses politiques pour mieux intégrer les données scientifiques dans leurs décisions ? Et aux chercheurs et chercheuses pour mieux interagir et dialoguer avec les politiciens et politiciennes ?

Felix Gutzwiller: Les chercheur-euse-s doivent entretenir un dialogue permanent avec les autorités sanitaires afin de s'assurer que leurs travaux correspondent réellement aux questions posées par la politique. De plus, les résultats doivent être formulés dans un langage pertinent pour la politique. Enfin, davantage de chercheur-euse-s devraient, du moins dans la deuxième partie de leur carrière, s'engager plus activement dans la politique, où ils-elles sont très peu représenté-e-s aujourd'hui.

Addiction Suisse: La science vise l'analyse et l'exhaustivité, tandis que le politique a la responsabilité de se positionner et de trancher. Comment concilier ces deux univers afin qu'ils servent ensemble l'intérêt général ?

Felix Gutzwiller: La politique est la lutte entre des intérêts différents, entre autres pour la répartition des ressources publiques. Dans ce contexte, les bases scientifiques ne sont qu'un élément décisionnel mais il faut quand même se battre pour une politique basée sur des évidences scientifiques : toutes les parties doivent reconnaître que ce sont les faits qui définissent les véritables défis, et que ceux-ci requièrent des réponses qui sont dans l'intérêt de la population et qui vont au-delà des idéologies.

Addiction Suisse: Merci pour cet entretien.

Les résultats de la recherche devraient être formulés dans un langage pertinent pour la politique

L'industrie tente de remettre en question les résultats scientifiques

« LA DROGUE » COMME SCIENCE MORALE ET POLITIQUE ?

Fabrice Olivet, militant associatif, co-fondateur d'ASUD

La recherche scientifique se targue d'une sorte de position d'extra-territorialité en analysant de manière neutre et rationnelle des objets sociaux. Dans le domaine des addictions, elle a pourtant souvent échoué à s'extraire des représentations sociales et les a ainsi reproduites en abandonnant ses propres préceptes de rationalité. Le grand saut, celui où l'on reconnaît non seulement la réalité mais aussi les bienfaits des consommations de psychotropes, reste pour la majorité des scientifiques encore impossible. (NDLR)

« La drogue fait peur. Si peur que tout le monde déraisonne à son sujet : thérapeutes, politiques, juges, policiers ». Ainsi s'exprimait le Dresse Annie Mino en 1996 dans un livre au titre parlant, « J'accuse ces mensonges qui tuent les drogués »¹.

Les « drogués » existent-ils ? Oui si l'on se réfère à un avatar séculaire : « la drogue », qui reste l'expression favorite quand on évoque les addictions. Des dizaines de rapports institutionnels ont pourtant expliqué que, non, « la drogue » n'existe pas et les différences entre les substances psychoactives conditionnent leurs critères objectifs de dangerosité². Tout cela est balayé promptement dès lors qu'apparaît la figure de « drogué ». Les scientifiques ont une responsabilité particulière dans le succès populaire de ce bouc émissaire puisque leurs premiers travaux se sont attachés à lui trouver un ancêtre particulièrement délétère : « le toxicomane ». Son invention est à mettre au compte de la propagation des Lumières et il s'agit d'une première tentative de la science pour conceptualiser un phénomène émergent qui se situe entre pharmacologie et sociabilité bourgeoise. Mais, à l'instar de la découverte de l'hérédité, détournée au profit du racisme scientifique, la figure du « toxicomane » a vite été grimée en prostituée, en « inverti », ou sous les traits de l'enseigne de Vaisseau Ullmo, juif, traître et opiomane³.

Dans les années 1960-1970, les efforts méritoires du Dr Olivenstein pour atténuer le stigmate du « toxicomane »

font eux aussi long feu. Certes, sa vulgarisation du triangle de Zinberg (drug, set and setting) en une « rencontre d'un individu, d'un produit et d'une histoire » constitue un progrès. Malheureusement, l'individu en question reste perçu comme une sorte d'ectoplasme livré aux caprices d'un produit qui garde toute sa charge maléfique, le tout emballé dans une histoire qui ne peut que mal finir puisqu'il n'y a « pas de drogués heureux », comme le proclame le titre de son bestseller⁴.

Avec l'arrivée de l'épidémie du Sida, il y a nécessité de redonner aux personnes utilisatrices de drogues une forme de responsabilité, au moins celle d'utiliser une seringue stérile. Cela pousse aussi les associations de réduction des risques à revenir à la traduction littérale de l'anglais drug user en « usager·ère de drogues », sans réaliser que cela signifie en fait un retour à la case départ. L'emploi du pluriel « drogues » n'y change pas grand-chose. Le signifiant reste écrasant dès qu'il est prononcé.

Les associations de personnes concernées, comme ASUD⁵ en France ou INPUD⁶ à l'international, resteront confidentielles sans réussir à devenir des acteurs politiques à part entière ou des lobbies de consommateur·trice·s comme il en existe pour l'alcool ou le cannabis.

Contrairement à leurs modèles - les grandes associations de lutte contre le Sida des années 1980-90 - elles ne deviennent pas non plus des organisations de masse. L'usager·ère de drogues succède donc au « toxico », toujours coincé·e dans un tête-à-tête aliénant avec son produit. Cela reste une catégorie

Se vêtir de la panoplie de « l'addict·e » pour se dédouaner vis-à-vis de l'opinion publique

artificielle, fabriquée par un « politiquement correct » plein de bonnes intentions, et ne réussit pas à s'imposer dans le langage courant.

ADDICT·E·S ET ADDICTIONS

Christophe Dechavanne, célèbre animateur de télévision depuis les années 1980, a récemment annoncé son retrait du talk show traditionnel du samedi soir. Son crime ? Avoir été contrôlé positif à la cocaïne au volant de sa Porsche. Sa dernière apparition sur le petit écran fut pour déclarer « la drogue c'est de la merde », un vieux slogan remis au goût du jour par Gerald Darmanin, ancien ministre de l'intérieur et aujourd'hui garde des Sceaux (Ministre de la Justice). Le 17 octobre 2024, Andy Kerbrart, député de La France Insoumise est quant à lui pris en flagrant délit d'achat de 1,5g de 3MMC, une drogue de synthèse en vogue. En 2023, l'humoriste Pierre Palmade avait lui provoqué un accident grave après avoir pris le volant au sortir de 72 heures de « chemsex ». Le point commun de ces trois affaires réside dans la hâte des protagonistes à se vêtir de la panoplie de « l'addict·e » pour se

Toute parole publique sur les politiques en matière de drogues perd toute légitimité si elle émane de personnes consommatrices

dédouaner vis-à-vis de l'opinion publique. « L'addict·e » est cette nouvelle figure promue notamment par les neurosciences. Elle partage avec « le-la toxicomane » l'absence structurelle de volonté face à l'usage des produits, mais n'a plus à craindre d'être enfermée dans le placard des seules drogues illicites puisque l'addiction va désormais bien au-delà. Elle devient aussi un alibi pour excuser les pires choix de vie, comme celui de prendre le volant alors que l'on est défoncé·e. Les trois postures de soumission publique évoquées ci-dessus constituent alors des caractéristiques éminemment politiques de ces faits divers. L'addiction vise à s'affranchir du débat sociétal pour se référer à la seule science, alors qu'elle sert en même temps de bannière à tous les partisans de la répression. A la lutte contre la drogue succède celle

contre les addictions, dans une proximité ambiguë entre forces de l'ordre et professionnel·le·s de ce champ.

LE RÔLE DES PROFESSIONNEL·LE·S

Dans le domaine des addictions, « un·e professionnel·le » désigne en général une personne qui n'est pas « un·e usager·ère de drogues ». Cette distinction a longtemps été une sorte de badge virtuel où l'on peut lire « moi, je n'en prends pas ». Cette hypocrisie participe à ces « mensonges qui tuent les drogués ». Quand le concept de « toxicomanie » est apparu périmé, les communications scientifiques sur les traitements de substitution ou sur les salles d'injection supervisées se sont multipliées. Les comportements d'usages ont commencé à être abordés selon le nouveau principe du non-jugement (non judgment).

Certes, les études se réclamant de l'ancienne école n'étaient pas nécessairement moralistes mais elles portaient du préalable de la nocivité tacite des fameux « toxiques ». À l'inverse, le non-jugement serait la garantie d'une forme d'objectivité scientifique dans le domaine des drogues. Ce saut qualitatif est indéniablement une étape importante dans la libération de la parole mais il génère aussi ses propres tabous. Combien de ces « professionnel·le·s » sont concerné·e·s dans leur vie privée par la consommation et se retrouvent contraints au silence par ce qui ressemble beaucoup à une injonction morale.

Implicitement, toute parole publique sur les politiques en matière de drogues perd toute légitimité si elle émane de personnes consommatrices. Ni la rigueur de la démonstration, ni la transparence des méthodes, ni la citation des sources ne peuvent garantir le sérieux d'un travail de recherche dès lors que son auteur·trice est soupçonné·e d'entretenir personnellement un lien avec « la drogue ». Les débats autour de l'homosexualité ont longtemps souffert des mêmes travers. La « Société des Amis de Noirs », premier cercle militant pour l'abolition



de l'esclavage à la fin du XVIIIe siècle, considérait qu'il était normal de ne se réunir qu'entre « Blancs » pour à peu près les mêmes raisons.

L'IMPOSSIBLE NEUTRALITÉ

François-Xavier Dudouet a montré que la prohibition peut aussi être lue comme le monopole coercitif des grandes firmes pharmaceutiques sur le commerce des drogues⁷. Quelques années plus tard Michelle Alexander a dépeint la guerre à la drogue en New Jim crow, une nouvelle forme de racisme d'Etat⁸. Il convient aussi de prendre au premier degré l'expression inventée par Richard Nixon et ses conseillers. La guerre à la drogue (War on drugs) est un exercice de propagande qui prétend s'appuyer sur le bon sens populaire, l'une des justifications du populisme. La drogue est associée à une déchéance morale qui vous prive de votre libre arbitre et nuit à votre santé, et tout le monde sait cela. Ces arguments sont validés conjointement par la vox populi, les addictologues et par la loi. Pour résister à un tel tsunami, la neutralité scientifique pèse peu. Le non-jugement peut alors être lu comme une tentative de se positionner entre deux belligérants dans une situation de conflit asymétrique. Or, le problème posé par l'asymétrie est justement que la neutralité peut apparaître comme une sorte de trahison, comme le prouvent de nombreux exemples historiques. En matière de drogues, le champ de bataille reste celui de l'opinion et pas juste celui du savoir.

POUR OU CONTRE LA DROGUE ?

L'action de consommer une substance psychoactive ne laisse en vérité personne indifférent. Tout le monde porte un jugement, conscient ou non, sur sa propre consommation, celle de ses enfants, de son ou sa partenaire, de ses collègues ou voisin-e-s. L'argument du savoir inhibe ainsi une partie du débat moral nécessaire en nous laissant penser que nos choix seront tranchés grâce à l'objectivité scientifique. Hier, les citoyen-ne-s se contrefichaient de la neurotoxicité de la MDMA, comme ils et elles sont aujourd'hui à peu près indifférents à son utilité en psychiatrie. Pourtant, ces deux arguments sont successivement invoqués pour ou contre l'interdiction

de l'ecstasy. Mais, le secret du succès de cette substance nous est livré dans le dernier livre du Professeur Carl Hart⁹: « C'est ma drogue favorite ... un pur bonheur... la montée est incroyablement agréable et douce... ».

Le champ de bataille reste celui de l'opinion et pas juste celui du savoir

Dans sa tentative de réconcilier les sciences avec ce qu'il faut bien se résoudre à appeler le militantisme pro drogues, Carl Hart a fait des émules. Jean Sébastien Fallu, docteur en psychologie et enseignant à l'université de Montréal, nous enjoint à généraliser

le « dévoilement » des scientifiques qui en consomment. Ce n'est pas de la démagogie ou de l'exhibitionnisme, mais simplement une volonté d'étendre aux politiques en matière de drogues le principe d'intersectionnalité qui prétend retourner le « stigmate » en faisant de la discrimination une arme intellectuelle et morale.

Un autre problème laissé entier par la science est que, désormais, le parti du changement en matière de politiques drogues rassemble des gens qui ne sont d'accord sur rien d'autre. Le cinq novembre 2024, les électeurs de l'Etat de Floride se sont prononcés sur la légalisation du cannabis à des fins récréatives, une proposition soutenue par le candidat et futur président Donald Trump. La votation a échoué de peu à passer la barre imposée des 60%. Un succès

Nous avons besoin des drogues pour faire société

aurait fait de la Floride le 26e Etat des USA à autoriser les adultes à acheter et à consommer du cannabis pour leur plaisir. Pour expliquer cet échec, les critiques ont souligné le flou de la proposition sur les modalités de dispensation du produit et la perspective unique d'un business juteux. Comme pour la défunte Union Soviétique, la défaite de la prohibition risque de nous entraîner dans une glorification effrénée du marché. « Il n'y a pas de société sans drogues »¹⁰ disait la regrettée Nicole Maestracci. C'est une citation qu'il faudra désormais inverser : nous avons besoin des drogues pour faire société. Mais, pour échapper à la dictature de l'argent, après avoir subi celle de la police et des juges, nous avons le devoir d'aller au bout d'un débat périlleux sur la valeur morale de la consommation des substances.

Contact: fabrice.olivet@icloud.com

Références

1. Annie Mino et Silvie Arsever, J'accuse ces mensonges qui tuent les drogués, Paris, Calmann Lévy, 1996
2. Bernard Roques et al. Problèmes posés par la dangerosité des «drogues» : rapport du Professeur Bernard Roques au secrétaire d'Etat à la Santé, Paris, 1998
3. Jean Jacques Yvorel, Les poisons de l'esprit, drogues et drogués au XIXe siècle, Paris, Quai Voltaire, 1992
4. Claude Olivenstein, Il n'y a pas de drogués heureux, Paris, Robert Laffont, 1977
5. Auto Support des Usagers de Drogues, première association de personnes utilisatrices de drogues en France, créée en 1993
6. International Network of People who Use Drugs, premier réseau mondial de personnes utilisatrices de drogues créé en 2007
7. François-Xavier Dudouet, Le grand deal de l'opium, histoire du marché légal des drogues, Paris, Syllepse, 2009
8. Michelle Alexander, The New Jim Crow: Mass Incarceration in the Age of Colorblindness, New York, New Press, 2010 (trad. La couleur de la Justice, Paris, Syllepse, 2017)
9. Carl Hart C, Drugs Use for grown-ups, New York, Penguin Press, 2021
10. Nicole Maestracci, Drogues : Savoir plus Risquez moins, Paris, Seuil, 2001

IMPRESSUM

Adresse des éditeurs

Addiction Suisse
Ruchonnet 14, CP 870, 1003 Lausanne
Groupement Romand d'Études des Addictions GREA
Rue Saint-Pierre 3, 1003 Lausanne

Rédaction en chef

Frank Zobel, Addiction Suisse - Camille Robert, GREA

Comité de rédaction

Barbara Broers, HUG - Marina Delgrande, Addiction Suisse - Line Pedersen, Université de Fribourg - Benjamin Ravinet, Itinéraires santé - Ann Tharin, HES-SO - Jonathan Chavanne, Addiction Suisse - Yann Martinet, Addiction Neuchâtel, Jean Clot - GREA

Abonnements

Addiction Suisse, Av. Louis-Ruchonnet 14, 1003 Lausanne, T. 021 321 29 11, info@addictionsuisse.ch
Site : <https://shop.addictionsuisse.ch/fr/15-periodiques>
Suisse : Fr. 45.- par an - Étranger : Fr. 57.- par an

Parution

3 fois par an

Graphisme

SDJ-Design, Sabine de Jonckheere

Mise en page

Patrick Eerdmans, GREA

Images

Photos Unsplash: p. 5 Hans-Peter Gauster ; p. 7 Matthew Henry ; p. 23 Alessandro Bianchi ; p. 29 Ryoji Iwata

Photos Pexels: p.8 Lilartsy; p.15 Steve Johnson;

Les articles signés n'engagent que leur auteur-e. La reproduction des textes est autorisée sous réserve de la mention de leur provenance et de l'envoi d'un justificatif à la rédaction.

ISSN 1422-3368

